

Régions et économie du savoir

Agraire et maritime mais connecté

Le comté de Prince à l'Île-du-Prince-Édouard



Marc L. Johnson

Régions et économie du savoir

Marc L. Johnson

Agraire et maritime mais connecté

Le comté de Prince à l'Île-du-Prince-Édouard

© Institut canadien de recherche sur le développement régional /
Canadian Institute for Research on Regional Development
Institut national de la recherche scientifique – Urbanisation, culture et société

ISBN : 0-88659-082-5

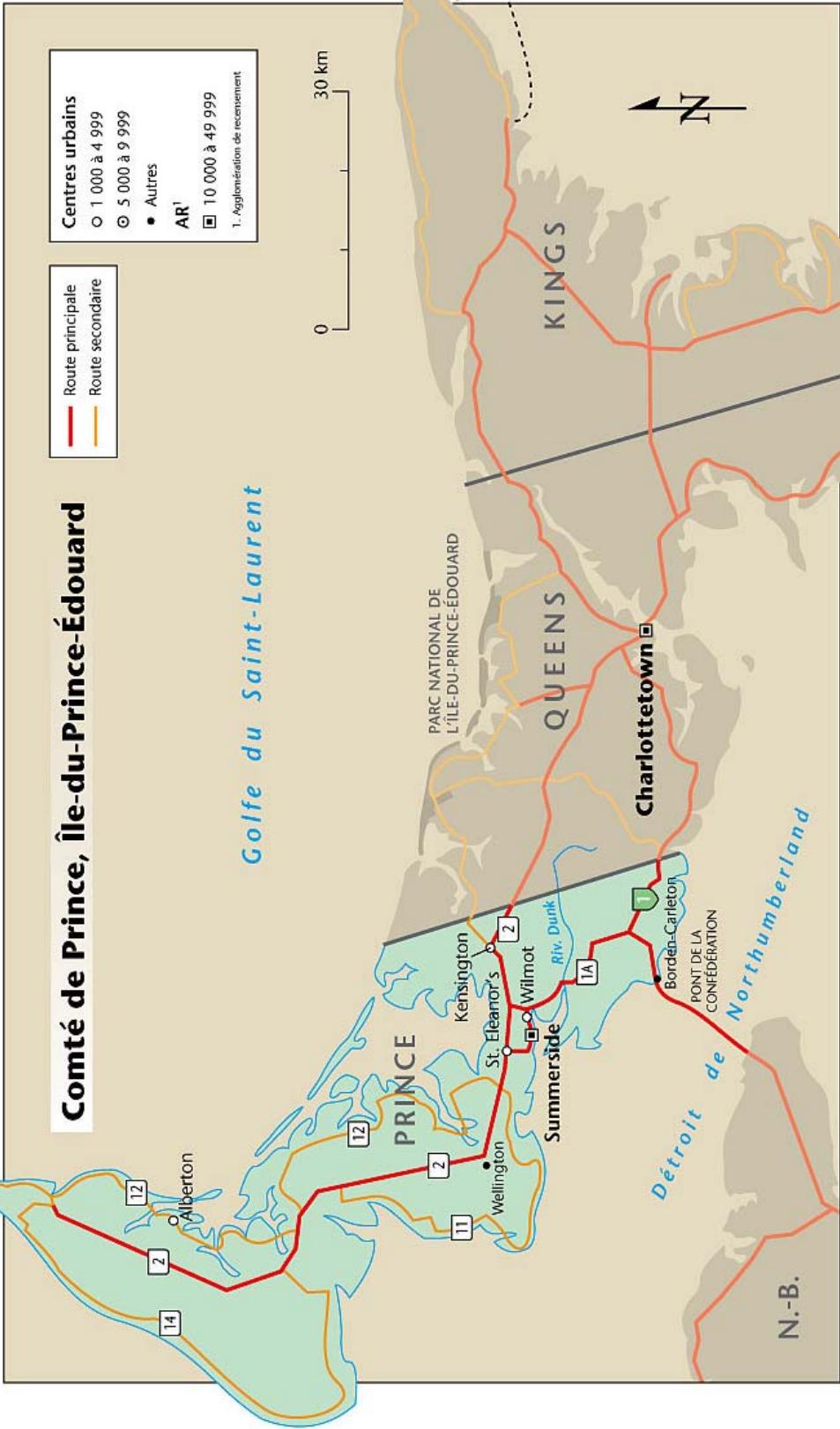
Dépôt légal : 2^e trimestre 2002

Bibliothèque nationale du Canada

Comté de Prince, île-du-Prince-Édouard

Golfe du Saint-Laurent

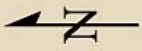
Détroit de Northumberland



Route principale
Route secondaire

Centres urbains
○ 1 000 à 4 999
○● 5 000 à 9 999
● Autres
AR¹
■ 10 000 à 49 999
1. Agglomération de recensement

0 30 km





L'Institut canadien de recherche sur le développement régional a été créé en 1983 et est établi sur le campus de l'Université de Moncton. Organisme indépendant et sans but lucratif, il est régi par un conseil d'administration. Son mandat est de promouvoir la recherche sur les questions relatives au développement régional dans le cadre notamment de programmes de recherche, de publication et de conférences.

L'Institut envisage l'étude du développement régional dans une perspective très large et souhaite favoriser une approche pluridisciplinaire, incluant l'économie, la géographie économique, la science politique, les politiques publiques et la sociologie.

Les objectifs de l'Institut sont les suivants :

1. susciter un débat public éclairé sur le développement régional;
2. rendre accessibles des informations et des données objectives à ce sujet.

Tout spécialiste intéressé à entreprendre des recherches sur les questions de développement régional est invité à communiquer avec l'Institut. Son site Internet est à l'adresse suivante : www.umoncton.ca/icrdr.



L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) représente les intérêts de la région de l'Atlantique dans le processus fédéral d'élaboration de politiques et elle est chargée de promouvoir des politiques et des programmes du gouvernement du Canada qui favorisent le développement économique dans les quatre provinces atlantiques. À cette fin, l'APECA mène des recherches sur les politiques visant un grand nombre de questions, de difficultés et de possibilités liées au développement de l'économie de la région.

Le travail de recherche sur les politiques de l'Agence est exécuté de façon stratégique et prévoit une participation active de partenaires des secteurs public et privé ainsi que des principaux intervenants de toute la région de l'Atlantique et de l'extérieur de la région. Parmi ces partenaires on retrouve des organismes indépendants de promotion des affaires publiques, des ministères et organismes du secteur public, des universités, des collèges, des économistes, des regroupements d'entreprises et les sociétés.

L'APECA a appuyé la présente étude par l'entremise de la Mesure de recherche stratégique – Atlantique (MRSA). La Mesure vise à permettre à l'APECA de mieux coordonner et planifier les activités fédérales qui contribuent à la croissance économique de toute la région de l'Atlantique.

L'AUTEUR

Marc Johnson est chercheur principal à l'Institut canadien de recherche sur le développement régional, à l'Université de Moncton, depuis janvier 2001. Sociologue, il est diplômé des universités de Moncton, de Strasbourg et de Bordeaux, où il a complété le doctorat en 1992. Il a travaillé comme consultant en recherche et en évaluation de programme, collaborant ainsi avec plusieurs institutions gouvernementales dont Développement des ressources humaines Canada, Patrimoine canadien, l'Agence canadienne de développement international, le Commissariat aux langues officielles et le ministère de l'Éducation de l'Ontario. Il a aussi travaillé pour le compte de l'Organisation nationale anti-pauvreté et du Conseil canadien des pêcheurs professionnels.

Ses champs d'intérêt touchent au développement social, communautaire et économique. Il s'est intéressé à l'alphabétisation et à la formation des adultes, aux mesures d'employabilité, à la vitalité des minorités linguistiques, au renforcement des capacités des collectivités tant au Canada qu'en Afrique, en Amérique du Sud et en Europe de l'Est.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	07
I. Profil de la région	08
Population.....	09
Secteurs d'emploi.....	12
<i>Secteur des ressources naturelles</i>	15
<i>Industries dites dynamiques</i>	20
<i>Secteur public</i>	22
<i>Secteur manufacturier</i>	22
Activité et revenus.....	23
Scolarisation et compétences.....	28
II. Défis du développement économique	32
Économie du savoir	32
<i>Une priorité provinciale</i>	33
<i>Slemon Park</i>	34
<i>Accessibilité aux réseaux de télécommunications</i>	35
<i>Qualification de la main-d'œuvre</i>	36
Économie saisonnière et diversification.....	37
Développement du tourisme.....	38
Coordination des acteurs gouvernementaux et communautaires	42
Conclusion	44
Personnes consultées.....	46

AVANT-PROPOS

Cette étude de la région de Prince, à l'Île-du-Prince-Édouard, s'inscrit dans le programme de veille-synthèse des économies régionales périphériques de l'est du Canada. Onze régions font l'objet de cette recherche comparative, soit l'Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et la Côte-Nord au Québec, les comtés de Madawaska, Gloucester, Kent et Westmorland au Nouveau-Brunswick, le comté de Prince à l'Île-du-Prince-Édouard, la côte ouest de Terre-Neuve et le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse.

L'objectif de cette recherche est de mieux comprendre les facteurs liés à la distance qui influent sur l'économie des régions périphériques canadiennes et de dégager les moyens qui sont susceptibles de revitaliser ces régions. La démarche repose sur une double comparaison : d'une part entre les 11 régions périphériques à l'étude et, d'autre part, entre l'est du Canada et le nord de l'Europe, qui présentent plusieurs caractéristiques communes en matière de géographie, ainsi que de structure et de politiques économiques.

Le programme de recherche est mené conjointement par l'Institut national de la recherche scientifique – Urbanisation, culture et société (Montréal) et l'Institut canadien de recherche sur le développement régional (Moncton). En outre, des chercheurs de l'Université du Québec à Chicoutimi, de l'Université du Québec à Rimouski et de l'Université de Moncton collaborent à cette initiative. Le programme est financé par Développement économique Canada pour les régions du Québec et par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

Les principaux résultats de la présente étude régionale sont repris dans le rapport final de la recherche. Celui-ci fait également la synthèse des autres travaux réalisés dans le cadre de cette recherche, soit les études portant sur les autres régions, la revue de la littérature internationale traitant de l'économie dans les régions périphériques, l'analyse statistique d'envergure canadienne et les analyses comparatives menées en collaboration avec des chercheurs d'Europe du Nord. Tous ces documents sont accessibles sur Internet à l'adresse <www.umoncton.ca/icdr>.

Marc L. Johnson
Octobre 2001

I

PROFIL DE LA RÉGION

On dit d'une île qu'elle est une terre entourée d'eau, mais toute île ne baigne-t-elle pas aussi dans l'imaginaire collectif? Sous l'angle économique qui nous intéresse ici, l'Île-du-Prince-Édouard a une curieuse façon de réunir ces trois qualités : terre, mer et imaginaire. Grâce à sa terre rougeâtre et fertile, l'Île produit et exporte quantité de légumes, en particulier la pomme de terre. Baignant dans les eaux de l'est du Canada, elle sait tirer profit de ses ressources marines : le homard, les moules, les huîtres et le poisson. Plus petite province, plus long pont, très vieille colonie, superbes plages et très coquette hôtesse du personnage du célèbre roman *Anne... la maison aux pignons verts*, l'Île nourrit enfin l'imaginaire de légions de touristes.

En raison de sa petite taille, l'Île-du-Prince-Édouard est la seule province qui est également définie comme l'une des régions économiques du Canada, selon la classification de Statistique Canada. Nous avons néanmoins choisi de limiter notre étude à l'un des trois comtés de cette province, celui de Prince, qui se caractérise par son économie principalement rurale, en marge du principal centre urbain de l'Île que constitue Charlottetown. En outre, le comté de Prince compte la principale concentration de population francophone dans la province, établie dans la région Évangéline, et la seconde agglomération en importance, Summerside.

Dans le cadre de notre programme de recherche comparative sur les régions périphériques de l'Est canadien, le comté de Prince constitue la deuxième plus petite région à l'étude (après le Madawaska); en 1996, sa population s'élevait à 44 165 habitants. Sa seule agglomération de recensement, Summerside, ne dénombrait que 16 000 habitants. Comme pour les autres régions de l'Atlantique, la plus proche agglomération urbaine de plus de 500 000 habitants est Québec.

À l'instar de plusieurs autres régions à l'étude, l'économie du comté de Prince est fortement saisonnière, axée sur les ressources agricoles et marines. Sa dépendance à l'égard des transferts fédéraux est une autre de ses particularités. Nous noterons toutefois quelques caractéristiques dynamiques qui procurent un avantage à cette région : une croissance démographique appréciable, un taux d'activité élevé, la revitalisation économique de la région de Summerside et le développement touristique dans le sillage de la construction du pont de la Confédération.

Dans cette première section, nous présentons le profil démographique et économique de la région.

Population

En 1996, le comté de Prince comptait 44 165 habitants (voir tableau 1), soit environ un tiers de la population provinciale. La croissance de sa population a été très faible depuis 1971, si l'on en juge par le taux de croissance annuel moyen, qui est de 0,2 % pour l'ensemble de la période. À titre de comparaison, la population canadienne a augmenté de 1,1 % annuellement pendant la même période. Dans Prince, la population urbaine s'est accrue davantage en moyenne (0,3 %) que la population rurale (0,1 %). Cette croissance est attribuable à Summerside, en particulier pour la période de 1991 à 1996, où l'on a enregistré l'essentiel de cette croissance. Il faut toutefois noter que la population de Prince est en majorité rurale (65,0 %). Sur le plan provincial, c'est à Charlottetown que la croissance démo-graphique a été le plus marquée durant cette période. Et à plus long terme, Statistique Canada prévoit que l'Île-du-Prince-Édouard sera la seule province de l'Atlantique qui devrait continuer de connaître une croissance démographique significative durant les 15 prochaines années¹.

Pour sa part, la population francophone du comté de Prince a décliné au cours des dernières décennies. Ainsi, Maurice Beaudin a observé que les effectifs de langue maternelle française de cette région ont diminué de 3,3 % de 1991 à 1996². Ce phénomène s'inscrit dans un mouvement global de transfert linguistique vers l'anglais, constaté par exemple par Michael O'Keefe³ ou par Muriel K. Roy⁴ dans l'ensemble de la province.

La faible croissance démographique de l'Île s'explique en partie par des résultats mitigés sur le plan migratoire. Beaudin a souligné que la mobilité de la population provinciale a suivi un mouvement cyclique au cours des 30 dernières années : durant les périodes caractérisées par de nouveaux programmes gouvernementaux, dont la construction du pont de la Confédération, la région a connu un apport migratoire, alors que les périodes de reflux des programmes de soutien du revenu, par exemple, se sont traduites par un déficit migratoire⁵. Les destinations préférées des émigrants semblent être Halifax et Toronto, suivies d'Ottawa, de

-
1. Statistique Canada, CANSIM, *Projections démographiques du Canada, 1993-2016*, SDDS 3602 STC (91-520).
 2. Maurice Beaudin, *Les groupes et régions francophones au Canada : état de la situation en 1996*, étude préparée pour le Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne, Ottawa, octobre 1999.
 3. Michael O'Keefe, *Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés*, Ottawa, Patrimoine canadien (Nouvelles perspectives canadiennes), 1998. L'auteur y note des indices de continuité linguistique en français de 0,60 en 1971, de 0,64 en 1981, de 0,53 en 1991 et de 0,53 en 1996.
 4. Pour sa part, Muriel K. Roy relevait des taux d'assimilation de 40 % en 1971, de 37 % en 1981 et de 49 % en 1991. Voir « Démographie et démolinguistique en Acadie, 1871-1991 », dans Jean Daigle (dir.), *L'Acadie des Maritimes*, Moncton, Chaires d'études acadiennes, Université de Moncton, 1993, p. 141-206.
 5. Maurice Beaudin (dir.), *La région économique de l'Île-du-Prince-Édouard*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, collection « Maritimes : L'état des régions », 1998, p. 25.

Tableau 1
Population et croissance démographique,
Canada et comté de Prince, rural/urbain, 1971-1996

	Population totale			
	1971	1981	1991	1996
Total Canada	21 568 255	24 083 395	26 993 800	28 528 015
Canada rural	5 414 155	5 815 230	5 994 090	6 235 660
Canada urbain	16 154 100	18 268 165	20 999 710	22 292 355
Total Prince	42 080	42 550	42 945	44 165
Prince rural	27 350	27 825	27 960	28 250
Prince urbain	14 730	14 725	14 985	15 915
	Taux de croissance annuel moyen (en %)			
	1971-1981	1981-1991	1991-1996	1971-1996
Total Canada	1,0	1,0	0,9	1,1
Canada rural	0,7	0,3	0,7	0,5
Canada urbain	1,1	1,3	1,0	1,2
Total Prince	0,1	0,1	0,5	0,2
Prince rural	0,2	0,0	0,2	0,1
Prince urbain	0,0	0,2	1,0	0,3

Source : Statistique Canada, recensements de 1971, de 1981, de 1991 et de 1996; compilation de l'INRS – UCS.

Moncton et de Calgary. Les données récentes n'indiquent pas de changement à cette tendance du solde migratoire (+295 en 1996-1997, -323 en 1997-1998, +255 en 1998-1999)⁶. Au niveau intraprovincial, Beaudin observe une nette tendance migratoire au profit de la région de la capitale, donc déficitaire pour le comté de Prince⁷.

Il est probable que la relative stagnation démographique soit aussi due au vieillissement de la population. Comme le montre l'étude de Beaudin (1998), la pyramide des âges pour l'ensemble de la province s'est en effet transformée au détriment de la tranche des moins de 25 ans, laquelle a accusé un déficit de 2 000 jeunes entre 1981 et 1991. Entre 1997 et 1999, cette même tranche d'âge a encore diminué de quelque 900 jeunes⁸.

De la même façon, le tableau 2 fournit un éclairage sur le vieillissement de la population du comté de Prince. La tranche des moins de 15 ans et celle des 15 à 25 ans décroissent systématiquement, alors que les groupes plus âgés croissent. La tendance observée ici est sans doute due à l'effet combiné de la baisse de la

6. Données de la Division de la démographie de Statistique Canada, présentées dans Province of Prince Edward Island, *Twenty-Sixth Annual Statistical Review 1999*, Charlottetown, Economics, Statistics and Federal Fiscal Relations Division, Department of the Provincial Treasury, mai 2000, p. 16.

7. Beaudin (dir.), *La région économique de l'Île-du-Prince-Édouard*, p. 28.

8. Province of Prince Edward Island, *Twenty-Sixth Annual Statistical Review 1999*, p. 17.

Tableau 2
Population et croissance démographique, comté de Prince,
par groupe d'âge, 1971-1996

Groupe d'âge	1971	1981	1991	1996
Moins de 15 ans	14 430	10 915	9 945	9 770
De 15 à 24 ans	7 725	8 420	6 680	6 310
De 25 à 54 ans	12 390	14 795	17 445	18 720
De 55 à 64 ans	3 360	3 490	3 430	3 960
65 ans et plus	4 175	4 920	5 430	5 400
Total Prince	42 080	42 550	42 945	44 165
	Taux de croissance annuel moyen (en %)			
Groupe d'âge	1971-1981	1981-1991	1991-1996	1971-1996
Moins de 15 ans	-2,51	-0,84	-0,30	-1,49
De 15 à 24 ans	0,79	-2,08	-0,95	-0,78
De 25 à 54 ans	1,63	1,51	1,18	1,60
De 55 à 64 ans	0,35	-0,16	2,42	0,63
65 ans et plus	1,50	0,90	-0,09	0,99
Total Prince	0,10	0,08	0,47	0,19

Source : Statistique Canada, recensements de 1971, de 1981, de 1991 et de 1996; compilation de l'INRS – UCS.

fécondité et à l'exode des jeunes. Cet exode est caractéristique des régions rurales éloignées, surtout celles qui disposent de peu d'établissements de formation supérieure susceptibles de retenir les jeunes⁹.

La région de Summerside compte quatre centres de formation technique et professionnelle relevant du Holland College, et la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard y accueille des programmes de téléformation destinés aux francophones. Par ailleurs, à l'échelle provinciale, les données confirment que le départ des jeunes qui vont poursuivre des études collégiales ou universitaires engendre une perte migratoire de l'ordre de 8 %¹⁰. Mentionnons enfin que le vieillissement de la population s'applique sans doute aussi par l'attrait que cette province exerce sur la population en âge de la retraite. En effet, de nombreuses personnes originaires de l'Île reviennent s'y établir après avoir vécu ailleurs durant leur période active sur le marché du travail.

En somme, la question de l'exode des jeunes inspire ici, comme dans la plupart des régions, une inquiétude profonde. Cette question est fondamentale, car les jeunes sont les mieux en mesure d'accroître la valeur du capital humain pour

9. Voir à ce sujet Statistique Canada, *Les jeunes ruraux : rester, quitter, revenir*, rapport soumis au Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Ottawa, mars 2001.

10. Par contre, lorsqu'il s'agit d'études professionnelles au niveau des métiers, la province enregistre un gain migratoire de 7 % relié à l'apport d'étudiants. Voir le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, *Indicateurs de l'éducation au Canada*, Ottawa, février 2000, tableau 5.16.

répondre aux besoins de l'économie du savoir. Si les jeunes partent acquérir une formation ou de l'expérience de travail à l'extérieur de la région sans y revenir, il est clair que cela freine considérablement l'intégration de la région dans la nouvelle économie. Cependant, l'Île-du-Prince-Édouard reste la province atlantique la moins touchée par l'exode des jeunes.

Secteurs d'emploi

Le caractère insulaire de cette province, en particulier dans la région de Prince, est déterminant pour sa structure économique. Formant la partie ouest de l'île, le comté de Prince est bordé au sud et à l'ouest par le détroit de Northumberland, et au nord et à l'est par le golfe du Saint-Laurent. La mer occupe donc une place prépondérante dans son activité économique. Le pont de la Confédération, inauguré en 1997, aboutit à Borden-Carleton, dans le sud-est du comté, et joue un rôle important pour le transport des marchandises et l'industrie touristique, notamment. Toutefois, la province et, dans une moindre mesure, le comté de Prince se révèlent aussi une terre fertile, de sorte que l'agriculture y constitue une industrie de premier plan. Nous allons regarder plus en détail la structure économique du comté de Prince.

La répartition des emplois par grand secteur industriel donne un portrait de la structure de l'économie de Prince. Le tableau 3 présente cette distribution pour le comté et pour l'ensemble du Canada en 1971 et en 1996. On y voit que la région comptait 20 035 emplois en 1996. La distribution des emplois par secteur y était assez semblable à celle du Canada, à l'exception du secteur primaire, qui était sensiblement plus important dans Prince. En effet, 17 % des emplois y étaient concentrés, alors que le secteur primaire ne regroupait que 5 % des emplois au Canada. La figure 1 illustre la répartition des emplois par secteur économique dans Prince et au Canada. On y observe que le secteur primaire est en quelque sorte hypertrophié dans le comté de Prince aux dépens du secteur tertiaire (des services), le secteur secondaire (de la transformation) ayant la même importance relative qu'à l'échelle canadienne. Au regard de notre recherche comparative, Prince est d'ailleurs la région comportant le plus important secteur primaire, mais le moins important secteur tertiaire. L'économie de Prince, comme celle de l'ensemble de l'Île-du-Prince-Édouard d'ailleurs, est effectivement axée sur le secteur des ressources.

Pour voir comment l'économie de Prince s'est transformée au cours des dernières décennies, regardons la croissance qu'y a connue l'emploi par secteur industriel depuis le recensement de 1971. Le tableau 4 présente les principaux secteurs d'emploi et trace leur croissance en prenant l'année 1971 comme point de référence (1971 = 100). On remarque que tous les secteurs ont crû sensiblement, à l'exception de la fonction publique, qui a stagné jusqu'en 1991 pour ensuite

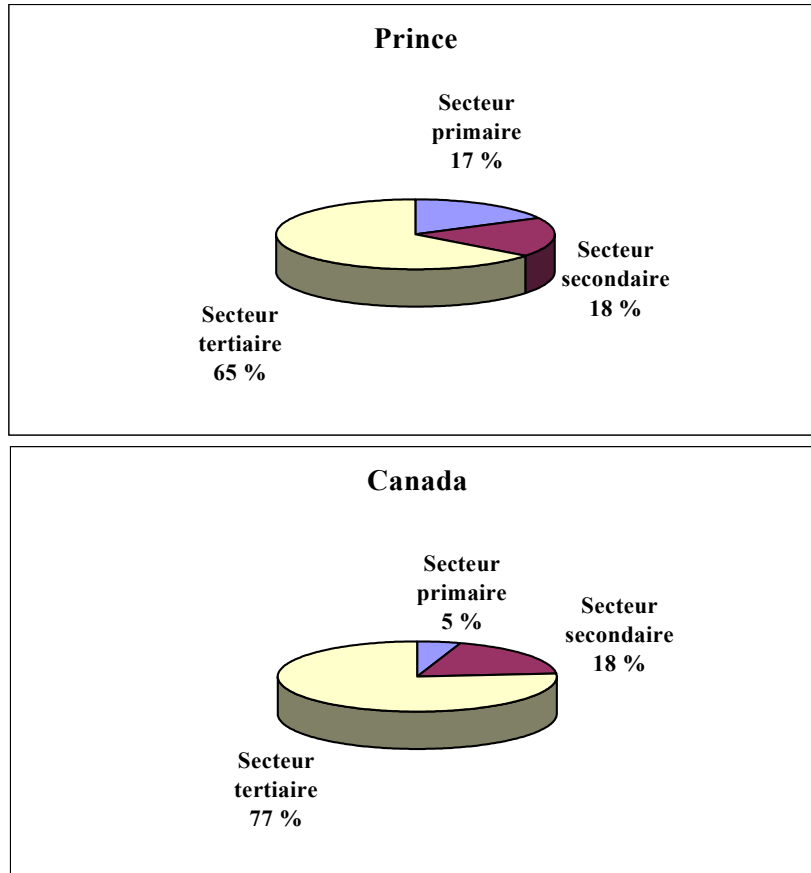
Tableau 3
Répartition des emplois par grand secteur industriel,
Prince et Canada, 1971 et 1996

Secteur industriel	1971				1996			
	Prince		Canada		Prince		Canada	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Secteur primaire	2 050	16	445 287	6	3 435	17	683 580	5
Commerce	1 973	15	1 195 327	16	3 405	17	2 318 710	17
Secteur manufacturier	1 549	12	1 577 117	21	2 445	12	1 799 015	13
Éducation	1 010	8	631 426	8	1 870	9	1 419 600	11
Hôtels, restaurants, pensions et campings, loisirs	554	4	412 290	5	1 665	8	1 183 825	9
Fonction publique	1 970	15	615 514	8	1 280	6	815 250	6
Transports et com- munications	1 056	8	652 588	9	1 270	6	982 125	7
Construction	805	6	482 650	6	1 255	6	668 285	5
Santé et services sociaux	525	4	421 792	6	1 095	5	841 705	6
Services personnels	472	4	330 613	4	840	4	846 190	6
Finances, assurances et immobilier	255	2	344 689	5	590	3	740 010	6
Autres	485	4	261 044	3	545	3	397 355	3
Services supérieurs – technologies ¹	15	0	62 917	1	115	1	379 555	3
Services supérieurs – autres ²	50	0	80 901	1	225	1	271 820	2
Total	12 769	100	7 514 155	100	20 035	100	13 347 025	100

1. Services supérieurs liés aux technologies (services d'ingénierie, architectes, services informatiques, services de gestion).
2. Services supérieurs autres (avocats, notaires, publicité, etc.).

Source : Statistique Canada, recensements de 1971, de 1981, de 1991 et de 1996; compilation de l'INRS – UCS.

Figure 1
Répartition des emplois par secteur économique,
Prince et Canada, 1996



Source : Statistique Canada, recensement de 1996; compilation de l'INRS – UCS.

chuter du tiers. En fait, entre 1971 et 1996, ce secteur, qui comprend les emplois au sein des administrations fédérales, provinciales et municipales, est passé de 1 970 à 1 280 emplois, ce qui équivaut à un taux de décroissance annuel moyen de 1,6 %. L'autre secteur où l'on remarque une certaine stagnation est celui des transports et des communications. Bien qu'il ait connu une certaine croissance entre 1971 et 1991, ses effectifs ont diminué entre 1991 et 1996. Il sera intéressant de chercher à mesurer l'importance que le pont de la Confédération, ouvert en 1997, aura eu sur ce secteur industriel¹¹.

11. D'autres données sur l'industrie des transports révèlent que ce secteur a rapporté une croissance de 3,4 % entre 1997 et 1998 à l'Île-du-Prince-Édouard. Avec un taux de croissance de 21,7 %, c'est le camionnage qui a pesé de tout son poids dans cette croissance provinciale, ce qui donne une idée de l'impact positif du nouveau pont. Voir Transports Canada, *Les transports au Canada 1999 : rapport annuel*, Ottawa, 2000, p. 42.

Le secteur qui affiche la meilleure croissance est le tourisme (hôtels, restaurants, pensions, campings, loisirs...). Dans le comté de Prince, comme au Canada d'ailleurs, ce secteur a connu un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 4 % de 1971 à 1996. On y recensait 1 665 emplois en 1996, contre 554 en 1971. Pour leur part, les secteurs manufacturier, de la santé et des services sociaux, de l'éducation, du commerce, de la construction et le secteur primaire ont enregistré une progression assez semblable variant entre 150 et 200 % en 25 ans.

Nous allons maintenant nous arrêter sur quelques-uns des secteurs les plus stratégiques du développement économique pour la région de Prince, à savoir les ressources naturelles, les industries dites dynamiques, le secteur public et le secteur manufacturier.

Tableau 4
Croissance de l'emploi dans les principaux secteurs industriels,
comté de Prince, 1971-1996

	1971	1981	1991	1996
Secteur primaire	100	151	166	168
Secteur manufacturier	100	107	154	158
Construction	100	125	128	156
Transports et communications	100	106	129	120
Commerce	100	119	135	173
Hotels, restaurants, pensions et campings, loisirs	100	174	236	300
Éducation	100	154	158	185
Santé et services sociaux	100	134	180	209
Fonction publique	100	98	100	65

Source : Statistique Canada, recensements de 1971, de 1981, de 1991 et de 1996; compilation de l'INRS – UCS.

Secteur des ressources naturelles

Nous avons souligné plus tôt que le secteur primaire est très présent dans le comté de Prince. Par « secteur des ressources », nous entendons également les activités de transformation qui sont liées aux ressources naturelles. Le tableau 5 présente l'évolution du nombre d'emplois dans le secteur primaire (agriculture, chasse et pêche et autres activités), ainsi que dans le secteur de la première transformation des ressources (aliments sauf le poisson, poisson, bois et autres produits). Les taux de croissance annuels moyens ont été calculés pour la décennie de 1971 à 1981 et celle de 1981 à 1991, de même que pour la période de 1991 à 1996 et pour l'ensemble de la période à l'étude (1971-1996).

On constate que dans le comté de Prince l'agriculture est la locomotive du secteur primaire et crée presque 2 000 emplois depuis 1981. Sa croissance a été très marquée dans les années 1970, mais elle a été négative ou stagnante depuis les années 1980. Dans l'ensemble, la croissance de l'agriculture a été moins importante dans Prince qu'au niveau canadien. À l'échelle provinciale, en 1996, le

Tableau 5
Répartition des emplois liés aux ressources naturelles, par secteur,
Canada et Prince, 1971-1996

	Nombre d'emplois				Taux de croissance annuel moyen (en %)			
	1971	1981	1991	1996	1971-1981	1981-1991	1991-1996	1971-1996
Secteur primaire								
Agriculture								
Canada	238 607	457 648	483 283	433 605	6,1	0,5	-1,8	2,3
Prince	1 185	1 976	1 900	1 900	4,8	-0,4	0,0	1,8
Chasse et pêche								
Canada	23 953	31 915	34 216	33 560	2,6	0,6	-0,3	1,3
Prince	845	1 025	1 300	1 420	1,8	2,2	1,5	2,0
Autres (forêts et mines)								
Canada	182 727	251 293	246 072	216 415	2,9	-0,2	-2,1	0,7
Prince	20	105	210	115	16,3	6,5	-9,5	7,0
Secteur secondaire – 1^{re} transformation								
Aliments, sauf le poisson								
Canada	206 860	231 492	220 232	196 420	1,0	-0,5	-1,9	-0,2
Prince	484	516	910	975	0,6	5,3	1,2	2,7
Transformation du poisson								
Canada	27 044	48 384	39 931	25 035	5,4	-1,7	-7,5	-0,3
Prince	615	685	955	845	1,0	3,1	-2,0	1,2
Transformation du bois								
Canada	92 472	135 436	108 650	133 085	3,5	-2,0	3,4	1,4
Prince	160	120	142	260	2,6	1,5	2,1	0,0
Autres								
Canada	654 178	824 751	649 545	614 125	2,1	-2,1	-0,9	-0,2
Prince	115	145	215	125	2,1	3,6	-8,6	0,3
Reste de l'économie								
Canada	6 088 315	8 948 752	11 033 708	11 694 780	3,6	1,9	1,0	2,5
Prince	9 345	11 273	12 981	14 395	1,7	1,3	1,7	1,7
Total								
Canada	7 514 155	10 929 671	12 815 639	13 347 025	3,5	1,5	0,7	2,2
Prince	12 769	15 845	18 613	20 035	2,0	1,5	1,2	1,7

Source : Statistique Canada, recensements de 1971, de 1981, de 1991 et de 1996; compilation de l'INRS – UCS.

comté de Prince regroupait environ un tiers des fermes (756 sur 2 217) et 39 % de la superficie agricole¹². La contribution de l'agriculture au produit intérieur brut (PIB) de la province est de l'ordre de 11 %, ce qui la place dans le peloton des principales industries insulaires¹³.

On sait que c'est la pomme de terre qui domine l'agriculture dans cette région, comme dans l'ensemble de la province. Au niveau provincial, en 1996, la pomme de terre comptait pour 48 % des revenus agricoles, soit 138 des 290 millions de dollars. En 1999, elle représentait 56 % des revenus agricoles, soit 195 des 346 millions de dollars encaissés¹⁴. Cette culture n'a donc cessé de s'accroître, provoquant des inquiétudes quant à l'érosion progressive du patrimoine naturel de cette petite province insulaire. La fin des années 90 a d'ailleurs fait place à un débat public sur la gestion des terres exploitables à l'échelle provinciale, et l'on perçoit désormais une nette volonté de favoriser un équilibre entre l'économie et la conservation des ressources. Les intervenants en matière économique semblent maintenant privilégier la création d'une valeur ajoutée plutôt que l'accroissement du volume de production de la pomme de terre.

La situation de quasi-monoculture de la pomme de terre dans cette province n'est pas sans comporter, en outre, des risques proprement économiques. En novembre 2000, la province s'enorgueillissait d'avoir enregistré une hausse de la valeur de ses exportations de patates frites congelées de l'ordre de 32,8 millions de dollars au cours du premier semestre¹⁵. Mais en mai 2001, Agriculture Canada annonçait que les revenus agricoles de l'Île avaient chuté de 50 % au cours de 2000 en raison de la « crise de la pomme de terre ». Cette crise était due à un long embargo imposé par les États-Unis sur l'importation de pommes de terre de l'Île pour des motifs sanitaires¹⁶.

L'élevage de bovins et la production laitière constituent les deux autres activités agricoles importantes dans le comté de Prince. En 2000, on estimait par exemple que 244 des 377 fermes de la région de Prince-Ouest se consacraient à l'une ou l'autre de ces deux activités¹⁷.

12. Province of Prince Edward Island, *Twenty-Sixth Annual Statistical Review 1999*, p. 51.

13. Beaudin (dir.), *La région économique de l'Île-du-Prince-Édouard*, tableau 14, p. 96.

14. Province of Prince Edward Island, *Twenty-Sixth Annual Statistical Review 1999*, p. 46.

15. Prince Edward Island, *The Prince Edward Island Economy Progress Report 2000*, novembre 2000, p. 7 <www.gov.pe.ca/photos/original/progress_2000.pdf>.

16. Société Radio-Canada Atlantique, bulletin de nouvelles radiophonique, 30 mai 2001.

17. Données estimées par Resources West Inc., *Five Year Business Plan 2001-2005*, Bloomfield (Î.-P.-É.), 2001, p. 19.

La transformation agroalimentaire, à l'exclusion des produits marins, occupe donc une place considérable dans la distribution des emplois présentée au tableau 5. On constate que ce secteur a doublé ses effectifs depuis 1971. En moyenne, le nombre d'emplois y a augmenté de 2,7 % par année, taux qui, sans être extraordinaire, est l'un des plus élevés parmi les principales industries de la région. Depuis 1996, on a sans doute assisté à la création de nouveaux emplois dans ce secteur puisque les principaux acteurs de l'industrie de la transformation agroalimentaire, les Fermes Cavendish et la société McCain, ont réalisé une expansion de leurs infrastructures dans la région de Summerside. McCain, dont le siège est au Nouveau-Brunswick, est un géant de l'agroalimentaire et le premier producteur mondial de frites surgelées. Son usine de Borden-Carleton emploie quelque 200 personnes. Les Fermes Cavendish, propriété des intérêts Irving — une autre famille issue du Nouveau-Brunswick —, seraient le principal concurrent de McCain. Leur usine de New Annan, près de Summerside, emploie quelque 1 200 personnes, dont près de 1 000 à temps plein¹⁸. De plus, dans le Slemon Park, situé à Summerside, l'usine de croustilles Small Fry, qui a pris le nom de Humpty Dumpty, emploie environ une centaine de personnes¹⁹.

En plus de l'agriculture, l'autre secteur industriel important dans le comté de Prince est celui des produits marins. D'une part, sur le plan de l'exploitation des ressources, la pêche (qui dans le tableau 5 est regroupée avec la chasse, dont la valeur est très négligeable) assurait 1 420 emplois dans le comté en 1996, soit plus que la fonction publique. La croissance de l'emploi dans ce secteur a été considérable au cours de la période de 25 ans, se situant en moyenne à 2 % par année. Une étude récente de Maurice Beaudin sur l'industrie halieutique dans l'Est canadien fournit un portrait plus détaillé à l'échelle de la province. On y note que, avec Terre-Neuve et Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard est la seule province où près de 10 % des emplois sont liés à cette industrie²⁰. En 1998, le volume des débarquements de produits marins dans la province s'élevait à 48 000 tonnes, pour une valeur de quelque 110 millions de dollars, ce qui donne un ratio (tonnage par rapport au prix) de 2,27 pour l'Île, comparativement à un ratio de 1,72 pour l'Est canadien²¹. Cela signifie que les espèces débarquées dans cette province ont une plus haute valeur commerciale. Il s'agit en effet de crustacés (homard, crevette...) et de mollusques (moules, huîtres...), qui représentaient 90 % de la valeur des débarquements, en 1999²². Or la région de Prince débarquait 46 % du tonnage provincial de homard en 1999²³.

18. Données obtenues du service des ressources humaines de l'usine des Fermes Cavendish de New Annan (Î.-P.-É.), le 1er juin 2001.

19. Selon les données compilées par l'administration du Slemon Park en avril 2001.

20. Maurice Beaudin, *La valorisation des produits de la mer dans l'Est canadien*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, collection « Maritimes », 2001, p. 49.

21. Ibid., p. 73.

22. Province of Prince Edward Island, *Twenty-Sixth Annual Statistical Review 1999*, p. 52.

23. Ibid., p. 53.

Du côté de l'aquaculture, l'Île-du-Prince-Édouard tire bien son épingle du jeu. En 1999, elle produisait 80 % des moules (13 890 tonnes) et 61 % des huîtres (2 423 tonnes) cultivées dans l'Est canadien. La valeur de sa production totale, 23 millions de dollars, n'atteint cependant pas celle des provinces qui font la culture du saumon de l'Atlantique, soit 158 millions pour le Nouveau-Brunswick et 28 millions pour la Nouvelle-Écosse²⁴. La région de Prince n'est toutefois pas la principale zone aquacole.

Dans quelle mesure ces produits marins font-ils l'objet d'une transformation, c'est-à-dire d'un accroissement de leur valeur? Beaudin rapporte que 76 % des exportations de ces produits avaient fait l'objet d'une première transformation en 1999, pour une valeur de 142 millions de dollars, tandis que 0,2 % avaient subi une seconde transformation et 24 %, une troisième transformation (45 millions de dollars). Cette troisième transformation suppose des procédés élaborés, faisant intervenir des technologies avancées, afin de produire des plats cuisinés à haute valeur ajoutée. C'est évidemment le but ultime poursuivi par les transformateurs. À ce titre, l'Île vient au troisième rang, derrière le Québec, qui assure une troisième transformation de ses exportations (35,3 %) et le Nouveau-Brunswick (24,9 %). Les données du tableau 5 indiquent que 845 emplois étaient attribuables à la transformation du poisson dans Prince en 1996, chiffres qui sont en baisse depuis 1991. Cette décroissance récente est sans doute liée à la rationalisation qui a eu lieu dans ce secteur et qui a vu des regroupements d'entreprises comme Polar Foods International et Royal Star. Elle reflète également le fait qu'une part des débarquements de homard était acheminée vers le Nouveau-Brunswick pour y être transformée.

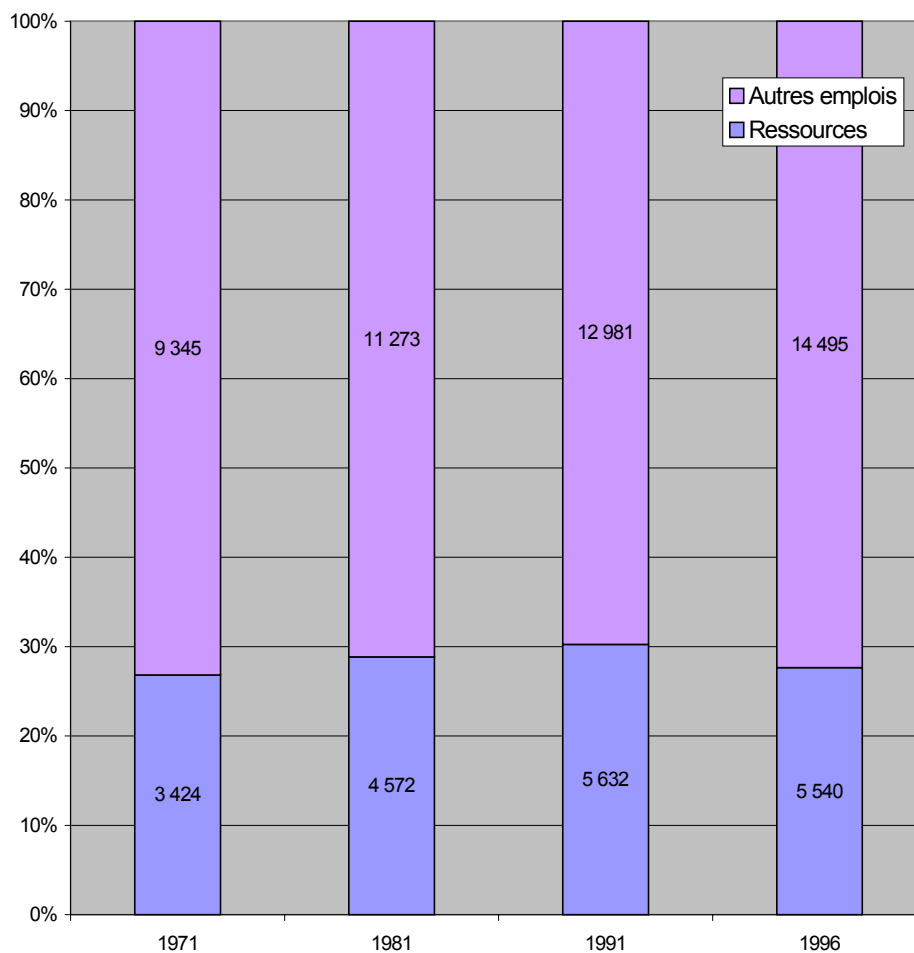
Le secteur forestier est négligeable dans Prince, comme dans l'ensemble de cette province qui ne dispose pas d'une forêt abondante. La région ne peut compter sur ce secteur pour sa vitalité économique, car l'exploitation et la transformation des ressources forestières ne fournissent que 250 emplois.

Globalement, l'industrie liée aux ressources présente une certaine stabilité. En termes d'emplois, ces secteurs ont connu la même croissance moyenne que l'ensemble de l'économie, et leur part de l'activité économique est restée sensiblement la même, variant aux alentours de 30 % (voir figure 2).

Au total, en 1996, 28 % des emplois dans Prince se situaient dans les secteurs de l'exploitation et de la transformation des ressources, ce qui place le comté au deuxième rang à ce chapitre parmi les régions à l'étude dans notre programme de recherche comparative. L'économie axée sur les ressources a maintenu sa stabilité grâce au bon rendement de la pomme de terre et aux lucratifs débarquements de

24. Beaudin, *La valorisation des produits de la mer dans l'Est canadien*, p. 78.

Figure 2
Emplois liés aux ressources, Prince, années choisies



Source: Statistique Canada, recensements de 1971, de 1981, de 1991 et de 1996; compilation de l'INRS – UCS.

homard. Toutefois, cette spécialisation concentrée sur deux ressources pourrait s'avérer risquée à long terme.

Industries dites dynamiques

La nouvelle économie repose principalement sur les emplois du secteur des services. On parle parfois des services dynamiques pour désigner les emplois axés sur la distribution, le commerce, les services aux entreprises, ainsi que les finances, les assurances et l'immobilier. En outre, le secteur manufacturier à moyenne et à haute valeur ajoutée reste un élément central de la nouvelle

économie, dans la mesure où ses produits incorporent un fort apport technologique.

Le tableau 6 regroupe les données de recensement sur les emplois dans ces secteurs. On note que, globalement, la part des emplois attribuable aux industries dites dynamiques s'est très légèrement accrue entre 1971 et 1996, au Canada (de 25 à 26 %) comme dans Prince (de 15 à 17 %). Dans ce dernier cas, ce sont le

Tableau 6
Répartition des emplois dans les industries dites dynamiques, par secteur, Canada et Prince, 1971 et 1996

Secteur	1971				1996			
	Canada	%	Prince	%	Canada	%	Prince	%
Manufacturier – moyenne valeur ajoutée	382 616	5	60 0	0	527 225	4	125	1
Manufacturier – haute valeur ajoutée	113 864	2	35 0	0	160 565	1	120	1
Transports	397 945	5	782 6	6	539 205	4	960	5
Communications	254 643	3	274 2	2	442 920	3	310	2
Finances, assurances et immobilier	344 689	5	255 2	2	740 010	6	590	3
Services supérieurs – technologies	62 917	1	15 0	0	379 555	3	115	1
Commerce de gros	329 305	4	502 4	4	714 100	5	1 120	6
Toutes les industries dynamiques	1 885 979	25	1 923 15	15	3 503 580	26	3 340	17
Reste de l'économie	5 628 176	75	10 846 85	85	9 843 445	74	16 695	83
Total	7 514 155	100	12 769 100	100	13 347 025	100	20 035	100

Source : Statistique Canada, recensements de 1971 et de 1996; compilation de l'INRS – UCS.

secteur du commerce de gros, le secteur manufacturier et celui des finances, des assurances et de l'immobilier qui ont produit le mouvement à la hausse. En 1996, le secteur du commerce de gros (1 120 emplois) et celui des transports (960 emplois) formaient la majeure partie des industries dynamiques du comté, suivis du secteur des finances, des assurances et de l'immobilier (590 emplois).

Dans l'ensemble, comparativement aux données à l'échelle nationale, on remarque que le comté de Prince tire de l'arrière pour ce qui est de son intégration dans la nouvelle économie et que la situation a peu changé au cours des 25 dernières années. Nous verrons plus loin quelles sont les stratégies actuelles de développement en cette matière.

Secteur public

S'il est un secteur qui a subi un changement majeur à l'Île-du-Prince-Édouard, et donc dans le comté de Prince, c'est celui de l'administration publique. On constate au tableau 4 que la fonction publique est le seul secteur qui a connu une décroissance marquée depuis 1971. Le tableau 3 nous montre bien que cette région a vu les emplois dans ce secteur passer de 1 970 en 1971 à 1 280 en 1996. Cette baisse significative s'explique par les difficultés économiques rencontrées au début des années 1990. La récession économique qui s'est fait sentir au Canada a engendré une réduction des paiements de péréquation destinés au gouvernement de l'Île, qui a commencé à enregistrer des déficits budgétaires inquiétants. La province a donc imposé de fortes compressions dans ses dépenses, lesquelles se sont traduites par une diminution de 7,5 % des salaires de tous les fonctionnaires, entrée en vigueur en avril 1994, et par la réduction de la taille de la fonction publique provinciale de 735 postes en cinq ans. Les structures administratives (ministères, comtés, conseils scolaires...) ont du coup été réduites²⁵.

Néanmoins, dans la mesure où il englobe les emplois en éducation et dans la santé et les services sociaux, le secteur public reste, comme le suggère Beaudin, « l'épine dorsale de l'économie insulaire ». En 1996, ce secteur comptait ainsi 4 245 emplois dans Prince, soit un cinquième du marché de l'emploi. Il s'agit d'emplois relativement bien rémunérés et de nature plus stable que les emplois saisonniers dans les secteurs associés aux ressources. Outre les postes au sein de l'administration provinciale, il faut compter parmi les emplois du secteur public les quelque 700 employés fédéraux du Centre de traitement de la TPS, à Summerside. Ce centre a été créé en 1993 pour contrer les effets de la fermeture de la base militaire de Summerside, qui a privé la région de ses quelque 800 employés.

Secteur manufacturier

Le secteur manufacturier dans son ensemble est le troisième secteur industriel en importance du point de vue des emplois dans Prince. Si le nombre d'emplois qui y sont rattachés a augmenté d'environ 60 % de 1971 à 1996, il reste que ce secteur continue de regrouper 12 % des emplois régionaux (voir tableau 3). Le secteur manufacturier se caractérise donc par une forte stabilité à laquelle les intervenants du domaine socioéconomique devront mettre fin s'ils veulent réussir à développer ce secteur. À cet égard, l'aménagement du parc industriel Slemon, entrepris en 1991, offre des perspectives intéressantes, du moins pour la région de Summerside.

La structure des emplois dans le comté de Prince correspond aux caractéristiques d'un milieu rural périphérique. L'économie agricole et maritime est prépondérante, mais ici elle jouit d'une certaine stabilité, grâce notamment à une croissance de la production agricole et de la transformation agroalimentaire. Le

25. Voir l'analyse proposée par Beaudin (dir.), *La région économique de l'Île-du-Prince-Édouard*, p. 135-140.

secteur manufacturier a de la difficulté à se diversifier, bien que la région de Prince ait profité de la revitalisation économique de Summerside depuis une dizaine d'années. Le secteur des services se développe, mais plus lentement qu'ailleurs au Canada. Puisqu'il s'agit d'une région de petite taille, le secteur public (fonction publique, éducation, santé et services sociaux) y assure une part importante des emplois (20 %). Somme toute, ce bilan, qui fait ressortir une stabilité des emplois traditionnels et des percées appréciables dans le secteur manufacturier, permet aux leaders du développement économique d'anticiper des jours meilleurs.

Activité et revenus

La population de l'Île-du-Prince-Édouard est particulièrement active sur le marché du travail. Les données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, nous renseignent sur la population adulte (15 ans et plus) qui participe à l'économie (qui occupe un emploi ou qui est au chômage). Comme nous n'avons pas de données désagrégées pour la région de Prince, nous devons nous appuyer sur les statistiques qui concernent la province dans son ensemble et celles relatives à l'agglomération de Summerside (voir tableau 7). En matière de participation au marché du travail, l'Île fait bonne figure : non seulement son taux d'activité est-il supérieur à celui de l'ensemble du Canada, mais il est aussi le plus élevé parmi les régions retenues pour notre programme de recherche. Depuis une quinzaine d'années, le taux d'activité est resté relativement stable dans la province insulaire, se maintenant autour de la moyenne nationale, mais il a enregistré une croissance remarquable dans les dernières années, pour atteindre 67 % en 2000. À Summerside, le portrait est à peu près le même.

On attribue cette forte participation au marché du travail à plusieurs facteurs. D'abord, en raison de la petite taille de la province, le marché du travail y comprend une proportion importante d'emplois dans le secteur public. De plus, les emplois y sont en grande partie saisonniers, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, des pêches et du tourisme. Même à Summerside, le personnel du Centre fédéral de traitement de la TPS est sujet à des variations saisonnières. Or, dans le tourisme et le secteur des ressources, les emplois sont assez faiblement rémunérés et n'exigent pas une main-d'œuvre très qualifiée, ce qui facilite la participation des jeunes.

En revanche, le caractère saisonnier de l'économie engendre une forte dépendance envers le chômage. Le tableau 8 montre l'évolution du taux de chômage dans les régions retenues pour notre programme de recherche. On y observe que l'Île a maintenu en général un taux dépassant de 4 à 7 points la moyenne canadienne. Cependant, suivant la tendance canadienne, le taux de chômage y a nettement diminué depuis 1994, atteignant son plus bas niveau en 2000, soit 12,0 %. À Summerside, sauf pour le début des années 1990, le taux de

Tableau 7
Taux d'activité (en %) par région économique, 1987-2000

	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Canada	66,4	66,8	67,2	67,1	66,5	65,7	65,4	65,2	64,9	64,7	64,9	65,1	65,6	65,9
Terre-Neuve	54,1	55,1	56,0	56,7	56,2	54,2	53,6	53,6	53,0	52,1	52,5	53,9	56,3	55,8
030 - Côte ouest, péninsule Northern et Labrador	58,3	56,3	57,3	55,5	55,5	53,4	51,0	54,0	51,4	51,5	51,3	53,0	55,2	55,1
Île-du-Prince-Édouard	63,2	64,2	65,2	65,4	64,9	65,6	65,3	65,3	65,1	66,0	66,1	65,7	66,4	66,9
Summerside	63,7	62,3	66,7	63,5	59,0	62,5	63,1	65,3	63,2	68,5	68,0	65,6	68,2	61,5
Nouvelle-Écosse	59,9	60,7	61,3	62,0	61,6	60,2	60,2	60,2	59,6	59,5	59,9	60,7	61,0	61,7
240 - Sud	51,1	55,6	55,6	57,2	57,4	57,2	54,4	54,9	53,3	53,0	55,5	56,5	58,7	56,6
Nouveau-Brunswick	58,4	59,1	59,9	60,0	58,6	58,9	59,1	58,6	59,4	58,6	59,9	60,7	61,0	61,6
310 - Campbellton-Miramichi	51,7	51,4	53,2	53,7	50,2	49,3	50,6	50,7	52,4	51,4	56,1	55,4	54,0	55,2
320 - Moncton-Richibouctou	60,8	60,8	61,3	61,4	61,0	62,5	62,4	60,7	63,5	64,1	62,7	62,7	63,7	64,8
350 - Edmundston-Woodstock	56,5	58,4	58,3	55,9	52,7	54,4	54,9	57,4	56,9	54,7	57,4	60,2	60,5	61,3
Québec	63,5	63,7	64,1	64,2	63,5	62,5	62,2	62,3	62,1	61,9	62,1	62,6	62,8	63,2
410 - Gaspésie- Îles-de-la-Madeleine	49,4	52,0	52,5	47,4	45,6	43,8	46,1	47,2	46,3	45,5	51,1	49,5	50,3	51,5
415 - Bas-Saint-Laurent	55,7	56,2	53,1	55,3	57,6	55,9	54,6	56,7	57,4	57,1	57,9	54,9	57,6	54,2
465 - Abitibi-Témiscamingue	58,1	62,1	64,3	60,9	60,4	59,5	59,0	59,9	62,1	61,4	63,7	61,9	62,8	63,6
475 - Saguenay-Lac-Saint- Jean	57,8	57,4	55,8	59,0	58,8	57,3	56,8	53,9	57,5	57,2	57,9	58,1	59,7	59,5
480 - Côte-Nord et Nord-du- et 490 Québec	61,9	64,8	66,1	68,9	66,9	62,3	63,0	63,8	63,5	62,5	62,4	58,3	63,8	62,3

Source : Statistique Canada, *Revue chronologique de la population active*, 2000 (CDIT30AN).

Tableau 8
Taux de chômage (en %) par région économique, 1987-2000

	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Canada	8,8	7,8	7,5	8,1	10,3	11,2	11,4	10,4	9,4	9,6	9,1	8,3	7,6	6,8
Terre-Neuve	18,1	16,2	15,5	16,9	18,0	20,2	20,4	20,2	18,1	19,3	18,6	18,0	16,9	16,7
030 - Côte ouest, péninsule Northern et Labrador	23,0	19,5	16,1	17,6	19,5	22,2	24,4	22,5	17,6	21,0	18,9	19,8	19,3	17,8
Île-du-Prince-Édouard	12,5	12,4	13,7	14,6	16,7	18,1	17,6	17,2	15,0	14,7	15,4	13,8	14,4	12,0
Summerside	12,5	11,3	15,8	15,1	21,7	18,7	16,9	17,3	12,7	13,8	13,8	11,9	10,2	10,0
Nouvelle-Écosse	12,1	10,2	9,8	10,5	12,1	13,2	14,3	13,5	12,1	12,3	12,1	10,5	9,6	9,1
240 - Sud	10,5	8,3	7,8	8,9	10,9	11,2	12,1	12,8	12,2	12,1	12,1	12,0	10,4	9,8
Nouveau-Brunswick	13,2	11,9	12,1	12,1	12,8	13,0	12,5	12,4	11,2	11,6	12,7	12,2	10,2	10,0
310 - Campbellton-Miramichi	15,4	14,9	16,3	17,4	17,2	18,1	17,9	18,3	14,0	13,7	17,0	19,0	16,7	16,1
320 - Moncton-Richibouctou	13,7	10,9	11,1	11,5	11,6	12,1	12,1	11,7	11,6	12,4	12,7	11,0	9,5	8,6
350 - Edmundston-Woodstock	11,9	11,7	12,4	11,0	13,0	11,6	9,5	8,8	9,6	8,9	10,5	10,2	8,9	8,9
Québec	10,2	9,5	9,6	10,4	12,1	12,7	13,3	12,3	11,4	11,9	11,4	10,3	9,3	8,4
410 - Gaspésie-Îles-de-la- Madeleine	16,4	16,4	19,7	20,4	18,2	21,0	22,1	21,6	20,6	18,7	23,5	22,0	20,8	20,0
415 - Bas-Saint-Laurent	12,3	12,4	13,4	13,0	14,7	14,5	16,3	15,3	13,1	14,1	16,2	13,6	10,2	10,3
465 - Abitibi-Témiscamingue	8,7	9,7	11,0	13,3	13,8	13,7	14,0	12,9	11,5	10,9	14,4	15,0	13,4	11,7
475 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	13,6	13,1	12,0	13,2	14,9	14,8	15,7	14,9	14,6	14,3	14,5	14,3	11,5	10,4
480 - Côte-Nord et Nord-du- et 490 Québec	12,5	11,8	11,1	10,9	15,5	12,9	14,4	14,5	13,4	15,1	14,8	14,0	14,4	12,6

Source : Statistique Canada, *Revue chronologique de la population active*, 2000 (CD1T30AN).

chômage est en général inférieur de deux ou trois points de pourcentage à la moyenne provinciale.

Cette structure de la population active se reflète enfin sur le plan du revenu. Comme l'illustre le tableau 9, le revenu moyen par habitant dans le comté de Prince a toujours été inférieur à celui rapporté à l'échelle du Canada, mais l'écart se rétrécit progressivement. Le revenu moyen dans Prince représentait 60,4 % du revenu moyen au Canada en 1971, et 78,7 % en 1996. Dans les zones rurales, le revenu est considérablement plus faible que dans les zones urbaines. Néanmoins, la situation dans le comté de Prince par rapport à celle qu'on observe dans l'ensemble du Canada est meilleure dans les régions rurales que dans les régions urbaines. Dans tous les cas, on note une résorption progressive de l'écart entre la région et le pays. Pour mieux saisir l'évolution du revenu dans le comté de Prince, il est intéressant d'examiner la part qui est attribuable aux différentes sources de revenu. La figure 3 illustre la proportion du revenu qui est générée par chacune des trois grandes sources de revenu que constituent le travail, les transferts gouvernementaux et les autres sources (investissements, etc.). Les revenus provenant du travail représentent entre les deux tiers et les trois quarts du revenu total. On ne relève aucune différence notable à cet égard entre les milieux ruraux et urbains. Toutefois, la situation apparaît plus nuancée en ce qui a trait aux revenus tirés des transferts des gouvernements. Ainsi, on note que ces revenus atteignent jusqu'à 28 % du revenu total en milieu rural, une proportion qui n'a pas changé entre 1991 et 1996. C'était 10 points de plus qu'en milieu urbain en 1991 et 7 points de plus en 1996. Curieusement, en milieu urbain, on constate une croissance de 3 % des revenus de transfert entre 1991 et 1996. Le travail saisonnier et le recours à l'assurance-emploi sont vraisemblablement pour beaucoup dans cette relative dépendance envers les transferts. Dans son étude de 1998, Beaudin relevait d'ailleurs que la fréquence du chômage (proportion des individus ayant déclaré un revenu et qui ont aussi rapporté avoir touché des prestations d'assurance-chômage) était plus élevée dans le comté de Prince (53,2 %) que dans la province (44,8 %), qu'aux Maritimes (36,2 %) ou qu'au Canada (24,1 %)²⁶.

Dans une étude récente, Marc LeBlanc a procédé à la même analyse pour les communautés francophones de l'Île. Nous reprenons certaines de ses données dans le tableau 10²⁷. Les trois régions retenues dans ce tableau (Évangéline, Prince-Ouest et Summerside-Miscouche) regroupent l'essentiel de la population francophone du comté de Prince. Dans chacune de ces régions, les francophones

26. Données de 1992, compilées par Beaudin (dir.), *La région économique de l'Île-du-Prince-Édouard*, p. 65.

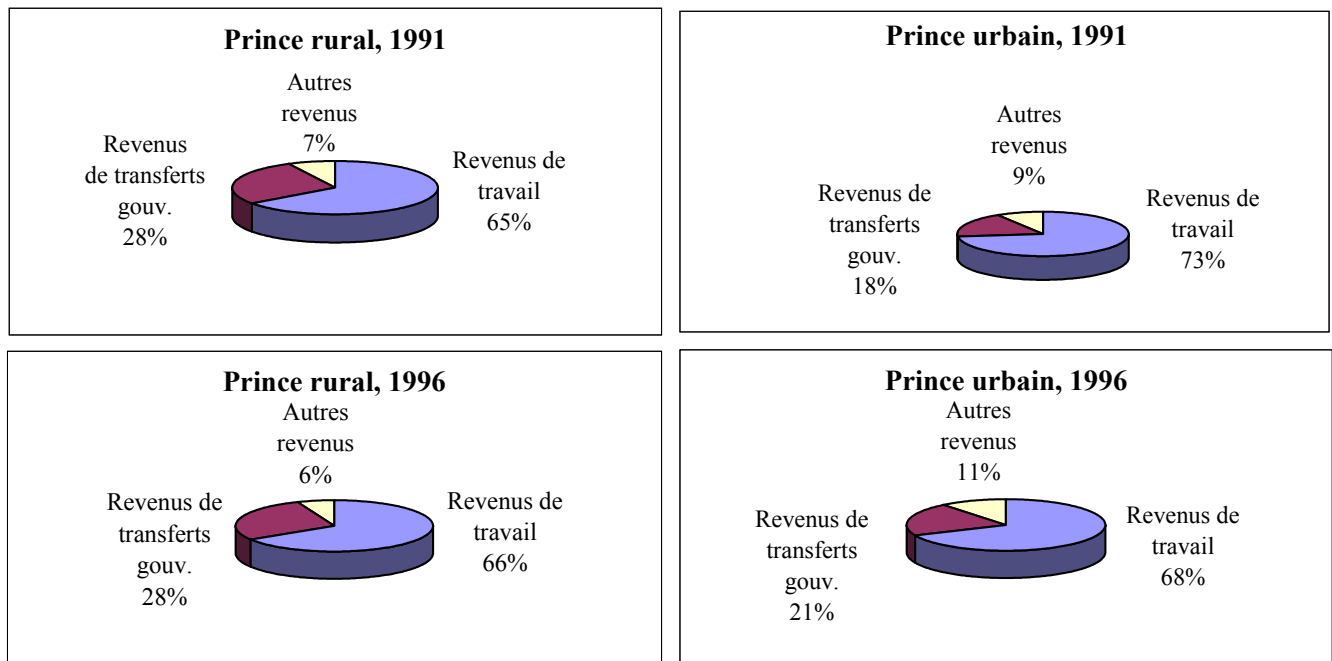
27. Marc LeBlanc, *Profil socio-économique des cinq régions acadiennes et francophones de l'Île-du-Prince-Édouard*, rapport final présenté à la Société Saint-Thomas-d'Aquin, avril 2000.

Tableau 9
Revenu moyen par habitant, Canada et Prince, années choisies

	1971	1981	1991	1996
Total Canada (en dollars)	2 701	8 529	17 271	18 473
Total Prince (en dollars)	1 632	5 597	12 654	14 531
Prince/Canada (en %)	60,4	65,6	73,3	78,7
Canada rural (en dollars)	1 875	6 693	13 827	15 342
Prince rural (en dollars)	1 372	5 116	12 135	13 908
Prince/Canada (en %)	73,2	76,4	87,8	90,7
Canada urbain (en dollars)	2 977	9 114	18 255	19 349
Prince urbain (en dollars)	2 116	6 505	13 623	15 636
Prince/Canada (en %)	71,1	71,4	74,6	80,8

Source : Statistique Canada, recensements de 1971, de 1981, de 1991 et de 1996; compilation de l'INRS – UCS.

Figure 3
Répartition des revenus selon la source,
Prince, rural/urbain, 1991 et 1996



Source : Statistique Canada, recensements de 1991 et de 1996; compilation de l'INRS – UCS.

Tableau 10
Revenu de transfert moyen par habitant, Prince,
selon la langue maternelle, par région, 1995

Région	Langue maternelle française	Langue maternelle anglaise
Évangéline		
Total des transferts (en dollars)	6 702	5 900
Part du revenu total (en %)	33,1	36,1
Prince-Ouest		
Total des transferts (en dollars)	8 189	7 166
Part du revenu total (en %)	46,3	36,1
Summerside-Miscouche		
Total des transferts (en dollars)	6 868	5 355
Part du revenu total (en %)	33,9	24,1
Province		
Total des transferts (en dollars)	6 839	5 900
Part du revenu total (en %)	30,9	26,6

Source : Marc LeBlanc, *Profil socio-économique des cinq régions acadiennes et francophones de l'Île-du-Prince-Édouard*, rapport final présenté à la Société Saint-Thomas-d'Aquin, avril 2000, tableau 7.

présentent une plus grande dépendance envers les revenus de transfert que les anglophones.

Il est intéressant de constater que Prince comporte une population qui participe activement au marché du travail. D'ailleurs, les intervenants en développement socioéconomique que nous avons rencontrés soulignent qu'il s'agit d'un des facteurs de la revitalisation de l'économie régionale. Cependant, la région doit composer avec une économie structurellement saisonnière. Si une condition de son économie traditionnelle réside dans la disponibilité de la main-d'œuvre durant la belle saison, il reste que cette condition n'est pas suffisante pour assurer la diversification de l'économie et l'intégration de la région dans la nouvelle économie. Le niveau d'éducation et de compétence de la main-d'œuvre est l'un des facteurs de son intégration dans l'économie du savoir.

Scolarisation et compétences

La scolarisation et le développement des compétences de la main-d'œuvre constituent un facteur stratégique du développement économique, et en particulier dans l'économie dite du savoir dans laquelle s'engagent aujourd'hui nos sociétés. À ce chapitre, la région de Prince a accompli des progrès remarquables au cours des 25 dernières années. Le tableau 11 offre un aperçu de cette évolution vue sous l'angle des compétences stratégiques dans la nouvelle économie.

Tableau 11
Niveau d'éducation de la population âgée de 15 ans et plus, Canada et Prince, années choisies

Niveau d'éducation	1971		1981		1991		1996		
	Canada	Prince	Canada	Prince	Canada	Prince	Canada	Prince	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Moins d'une 9 ^e année	4 744 840	31,2	11 340 34,4	3 731 170 20,0	9 020 28,5	2 959 765 13,9	7 065 21,4	2 727 085 12,1	6 185 18,0
Diplôme universitaire	719 890	4,7	535 1,6	1 490 040 8,0	1 345 4,3	2 419 645 11,4	1 715 5,2	3 000 675 13,3	2 265 6,6
Certificat ou diplôme en sc. appl., génie, sc. agric., maths ou sc. phys.						905 230 4,2	700 2,1	1 107 880 4,9	780 2,3
Diplôme ou certificat d'une école de métiers ou technique						1 799 415 8,4	2 760 8,4	1 999 465 8,8	2 930 8,5

Source : Statistique Canada, recensements de 1971, de 1981, de 1991 et de 1996; compilation de l'INRS – UCS.

L'atteinte de la 9^e année au niveau secondaire est souvent considérée comme le plus bas niveau de qualification de la main-d'œuvre. En 1971, 34,4 % de la population en âge de travailler (15 ans et plus) n'avait pas atteint un tel niveau d'éducation dans le comté de Prince, ce qui se rapprochait de la moyenne nationale. Le rehaussement du niveau d'éducation a été lent, mais en 1996, Prince ne comptait plus que 18,0 % de sa population dans un tel état de sous-scolarisation, comparativement à 12,1 % au Canada. Malgré ces progrès, il reste le défi d'amener ce cinquième de la population potentiellement active à acquérir un niveau de compétence où elle sera définitivement alphabétisée. En effet, l'expérience tend à démontrer que les individus qui n'ont pas obtenu la 9^e année glissent souvent vers une condition d'analphabétisme fonctionnel. Or, même les emplois liés à l'exploitation des ressources exigent des compétences et des connaissances de base en matière de calcul, de langue, de communication et de technologie. Les entreprises agricoles et les pêcheurs côtiers, par exemple, doivent manier quotidiennement des instruments informatisés.

La nouvelle économie tend à valoriser les connaissances spécialisées dont l'acquisition est d'abord assurée par les milieux collégial et universitaire. C'est pourquoi le taux d'obtention d'un diplôme universitaire apparaît comme l'un des indicateurs clés de la capacité d'une région à intégrer cette économie. À cet égard, Prince a également enregistré une croissance intéressante, la proportion de diplômés universitaires y étant passée de 1,6 à 6,6 % entre 1971 et 1996. Néanmoins, ce taux demeurerait inférieur de moitié à celui du Canada qui, en 1996, se situait à 13,3 %. En fait, la proportion des diplômés universitaires dans Prince n'atteint pas encore le niveau canadien de 1981. Qui plus est, les diplômes obtenus dans les disciplines à forte composante technologique sont encore peu présents dans Prince (2,3 %). Précisons qu'il n'y a qu'une université à l'Île-du-Prince-Édouard, entièrement de langue anglaise, située à Charlottetown.

Étant donné que Prince présente une économie foncièrement rurale, il est intéressant de noter que le pourcentage des diplômés de nature technique (8,5 %) y est aussi élevé que dans l'ensemble du Canada (8,8 %). Le Holland College assure l'essentiel de la formation technique et professionnelle dans la région et dispose de quatre centres de formation à Summerside et d'un centre à Tignish. Pour les francophones, la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard offre diverses possibilités de formation de base, professionnelle, collégiale et universitaire à partir de son centre de télé-apprentissage de Wellington. Au cours de la dernière année (2000-2001), quelque 250 personnes y ont obtenu une formation²⁸.

Les données récentes publiées par le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation nous éclairent sur le potentiel de changement en ce qui concerne la diplomation universitaire. En 1997-1998, les effectifs collégiaux pour l'ensemble de la province étaient de 1 663 étudiants à temps plein et de 144 étudiants à temps partiel, alors que les effectifs universitaires étaient de 2 452 étudiants à temps

28. Données obtenues de la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard, le 8 juin 2001.

plein et de 482 étudiants à temps partiel²⁹. On constate aussi que les dépenses gouvernementales en éducation ont davantage augmenté à l'Île-du-Prince-Édouard que dans les autres provinces de l'est du Canada au cours des 10 dernières années³⁰.

Le niveau de compétence de la main-d'œuvre est sans l'ombre d'un doute un critère du développement socioéconomique, qu'il s'agisse de l'économie traditionnelle, toujours vigoureuse dans Prince, ou de la nouvelle économie, à laquelle aspirent ses principaux intervenants³¹. De ce point de vue, il semble que la province a déployé des efforts considérables pour améliorer les qualifications de sa main-d'œuvre et assurer une meilleure formation aux jeunes. Mais les défis restent entiers. C'est à ces défis et aux stratégies qui sont proposées pour les surmonter que nous allons consacrer la deuxième partie de cette étude.

29. Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, *Indicateurs de l'éducation au Canada*, tableaux 3.17 et 3.18.

30. L'indice des dépenses en éducation en 1998-1999 par rapport à 1988-1989 (= 100) était de 113 pour l'Île-du-Prince-Édouard, alors qu'il avait diminué à Terre-Neuve (89), en Nouvelle-Écosse (96) et au Nouveau-Brunswick (97), et qu'il avait connu une augmentation moins marquée au Québec (106). Il faut dire que, en partant, les dépenses par habitant étaient moins élevées à l'Île que dans les autres provinces. Voir *ibid.*, tableau 3.22.

31. Voir Maurice Beaudin et Sébastien Breau, *L'emploi, les compétences et l'économie du savoir au Canada atlantique*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, collection « Maritimes », 2001.

II

DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

À notre sens, les défis du développement économique sont des cibles qui doivent avant tout être déterminées par les acteurs économiques régionaux. Ces défis peuvent consister à surmonter des difficultés ou à atteindre des idéaux collectifs, mais ils devraient supposer la mise en œuvre d'un certain nombre d'initiatives. Le chercheur peut, dans le meilleur des cas, contribuer à mettre en évidence ces défis, mais ces cibles n'ont de véritable valeur que si elles s'incorporent à l'expérience des acteurs eux-mêmes. C'est pourquoi les éléments que nous relevons dans cette seconde section découlent des discussions que nous avons eues avec les intervenants socioéconomiques du comté de Prince³².

Économie du savoir

Si elle n'est pas encore profondément implantée dans les régions périphériques que nous étudions, la « nouvelle économie » est pourtant sur toutes les lèvres. Les gouvernements comme les acteurs locaux, en passant par les économistes et autres analystes de la société, conjuguent désormais l'économie avec le savoir. Les choses ne sont pas différentes dans le comté de Prince, ni dans la province. Une revue de promotion économique titrait récemment que « la plus petite province canadienne fait figure de géant des TI³³ ». C'est effectivement ce que vise le gouvernement provincial en créant, par exemple, TechPEI, une société de la Couronne qui s'emploie à favoriser l'expansion de l'industrie des technologies³⁴, ou en s'associant au gouvernement fédéral et aux établissements d'enseignement supérieur (University of Prince Edward Island et Holland College) dans le Partenariat dans l'économie du savoir (*Knowledge Economy Partnership*)³⁵. Fortement axée sur ses ressources naturelles, l'économie insulaire cherche maintenant à s'appuyer sur ses ressources humaines.

Une priorité provinciale

Si la configuration des ministères est une indication des intentions du gouvernement, le regroupement du ministère des Technologies et de l'Environnement, avec le ministère du Développement pour créer le ministère du Développement et de la Technologie, en 2000, donne le ton des visées gouvernementales à l'Île-du-Prince-Édouard. Ce changement est survenu en même temps que la province se

32. Par « nous », il faut entendre non seulement le rédacteur de cette étude régionale, mais aussi les membres de l'équipe de l'INRS qui ont visité le terrain et, en particulier, notre collègue Maurice Beaudin, de l'ICRDR, dont les études nous ont grandement informé.

33. Julie V. Watson, « History in the Making: Canada's Smallest Province Emerging as IT Giant », *Atlantic Business Magazine*, vol. 12, n° 3 (2001), p. 10.

34. L'adresse du site Web de TechPEI est <www.techpei.com>.

35. L'adresse du site Web du *Knowledge Economy Partnership* est <www.gov.pe.ca/kep>.

donnait une nouvelle stratégie de développement économique, intitulée *Bridging Tradition and Technology*³⁶. La philosophie sous-jacente à cette nouvelle stratégie est de bâtir sur les fondements économiques déjà en place, à savoir une économie axée sur les ressources. Or les secteurs industriels liés à l'exploitation des ressources, on l'a vu, ne sont nullement en déclin; les percées technologiques permettent au contraire d'accroître leur rendement. Cependant, les progrès technologiques ont aussi pour effet de libérer une main-d'œuvre qui doit se trouver une autre occupation. C'est pourquoi une diversification de l'activité économique est de mise, et la province compte sur la nouvelle économie pour absorber la main-d'œuvre mise en disponibilité.

L'organisme provincial chargé d'encourager l'expansion des entreprises et d'attirer de nouveaux investisseurs, PEI Business Development, a ciblé six secteurs d'excellence, dont quatre relèvent de l'économie du savoir : les technologies de l'information, l'aérospatiale, les sciences de la vie, ainsi que le cinéma et les nouveaux médias³⁷. La proximité d'un centre politique étant toujours un atout pour les organismes en quête d'appui gouvernemental, il apparaît clairement que c'est la région de la capitale provinciale, Charlottetown, qui va profiter de cet élan. C'est là que sont situés les principaux centres d'appels, la University of Prince Edward Island et les centres de recherche. C'est aussi à Charlottetown qu'Industrie Canada a accordé le projet pilote de communauté ingénieuse dans la province. Grâce à sa masse critique d'entreprises qui recourent aux technologies de l'information, cette région urbaine bénéficie d'un réseau de communication à la fine pointe de la technologie.

Le phare de la nouvelle économie de l'Île sera le Atlantic Technology Centre, dont la création a été annoncée récemment. Au coût d'environ 20 millions de dollars, ce centre sera justement construit à Charlottetown et doté de services et d'équipements technologiques de pointe : locaux pour bureaux, centre de formation en TI, incubateur d'entreprises, laboratoires de recherche, auditoriums multimédias, équipements de montage audio et vidéonumérique, salles de réunion, cafés et galeries d'exposition. Le nouvel édifice pourra accueillir quelque 500 employés. En outre, TechPEI est actuellement à concevoir un réseau complémentaire de centres de TI dans les milieux ruraux. Bien que les intervenants d'O'Leary, de Kensington et de Wellington, dans le comté de Prince, comptent bien obtenir leur part de cette initiative, il reste que la formule et le financement définitifs de ce concept sont encore en cours d'élaboration.

La région de Prince dispose de certains attributs qui l'aideront à s'inscrire pleinement dans cette stratégie. À Wellington, la communauté acadienne fait preuve depuis plusieurs années d'un dynamisme inégalé en matière d'intégration

36. Province of Prince Edward Island, *Bridging Tradition and Technology: An Economic Development Strategy for Prince Edward Island*, Charlottetown, Department of Development and Technology, juillet 2000.

37. L'adresse du site Web de PEI Business Development est <www.peibusinessdevelopment.com>.

à l'économie du savoir³⁸. Un petit groupe de leaders avant-gardistes ont réussi à tisser un véritable filet d'initiatives, d'organismes et de micro-entreprises voués à la nouvelle économie³⁹. Bien que l'envergure de ces projets soit restreinte, à la mesure de la communauté qui les a élaborés, on y décèle une capacité à entreprendre le virage technologique nécessaire à la nouvelle économie.

Ailleurs dans Prince, le potentiel est moins évident. À O'Leary, dans l'ouest du comté, on est à mettre en place un centre d'incubation d'entreprises de services technologiques spécialisés en agriculture. Aucune indication ne permet de présumer du succès de ce projet. Les intervenants de cette région font valoir qu'il s'y trouve une main-d'œuvre disponible et intéressée aux emplois technologiques, qui n'attend qu'une occasion de mordre à l'appât. On nous a cité pour preuve cette entreprise de fibre optique qui, voulant explorer la disponibilité de la main-d'œuvre dans la région, a attiré près de 500 personnes lors de ses réunions d'information (sur une population active régionale de 8 000 personnes)⁴⁰.

Quant à la principale agglomération urbaine de Prince, Summerside, c'est à l'enseigne du Slemon Park que le développement de la nouvelle économie semble se réaliser.

Slemon Park

L'histoire du Slemon Park est celle d'un succès inattendu⁴¹. En 1989, la Défense nationale annonçait la fermeture de la base militaire de Summerside, une institution qui, croyait-on, soutenait la vitalité de la région depuis 45 ans. Quelque 1 200 emplois étaient ainsi abolis, et un scénario de catastrophe se dessinait à l'horizon. La communauté locale, avec l'appui de la province et une oreille attentive du gouvernement fédéral, conçut le plan de privatiser les terrains et les installations de la base désaffectée. On créa une société de fiducie pour gérer cette entreprise, qu'on dota d'un fonds fédéral-provincial de développement de 15 millions de dollars. Des dirigeants locaux, provinciaux et fédéraux, avec en poche divers types de subventions, y compris d'importantes exemptions de taxes provinciales, foncières et d'impôt sur le revenu valables jusqu'en 2012, réussirent à attirer plusieurs entreprises dans le nouveau Slemon Park. De plus, pour assurer la vitalité de la région, l'APECA subventionna substantiellement l'expansion des opérations de McCain Foods et des Fermes Cavendish à proximité de

38. C'est aussi l'opinion du National Research Council des États-Unis, qui y voit l'un des cas de partage de connaissance les plus enthousiastes à l'Île-du-Prince-Édouard, dans *Lighting the Way: Knowledge Assessment in Prince Edward Island*, Washington, Committee on Knowledge Assessment, Office of International Affairs, National Research Council, 1999, p. 24.

39. Voir par exemple le Projet télécommunauté insulaire francophone <www.teleco.org/index.html>, l'entreprise CIFTA <www.cifta.com> et la Société éducative de l'Île-du-Prince Édouard <www.teleco.org/socedipe/index.html>.

40. Resources West Inc., *Five Year Business Plan 2001-2005*, p. 13.

41. Donald J. Savoie en a tiré une étude de cas dans *Le développement économique communautaire au Canada atlantique : illusion ou panacée?*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, collection « Maritimes », 2000.

Summerside. Enfin, le gouvernement fédéral décida d'installer son nouveau centre de traitement de la TPS à Summerside.

Aujourd'hui, le Slemon Park héberge le Summerside Aerospace Centre, qui regroupe les opérations de plusieurs entreprises dont Atlantic Turbines International Inc., Honeywell Aerospatiale Inc., Testori Americas Corporation et Wiebel Aerospace (1995) Inc. Le Holland College y a établi un centre de formation en aérospatiale. D'autres entreprises manufacturières de haute technologie y sont installées, dont Fiber Connections Inc. Le producteur de croustilles Humpty Dumpty y dispose d'une usine moderne. Le Holland College y a en outre transféré son Justice Institute. En 2000-2001, quelque 54 000 journées de formation y ont été dispensées. Au total, le Slemon Park employait environ 590 personnes en mars 2001⁴².

Savoie constate que le drame de la fermeture de la base militaire s'est en fait mué en une occasion d'acquérir une vitalité économique jusque-là inconnue. C'est non seulement les installations aéroportuaires qui ont repris vie, mais l'ensemble de la région de Summerside. Cette ville est aujourd'hui un centre de services toujours en expansion et une destination touristique très populaire. D'après Savoie, l'expérience de Summerside démontre que l'engagement et le dynamisme de la population locale, combinés à une volonté de tous les paliers politiques, peuvent réussir à relancer une économie régionale.

Le Slemon Park est aujourd'hui le diamant sur la couronne du comté de Prince. Son succès rejaillit sur l'ensemble de la communauté et, espère-t-on, saura attirer de nouveaux investisseurs dans la région. Il reste néanmoins que les intervenants des régions plus éloignées, dans l'ouest de Prince par exemple, craignent ce pôle d'attraction qui siphonne lentement la main-d'œuvre qualifiée de la région. Le défi consiste maintenant à étendre le pôle d'attraction à toute la région, plutôt que de le concentrer autour de l'agglomération de Summerside.

Accessibilité aux réseaux de télécommunications

Les initiatives de développement de l'économie du savoir s'appuient sur un réseau provincial de télécommunications à large bande qui utilise la technologie MTA (mode de transfert asynchrone) et a été mis en place par la compagnie de télécommunications Island Tel. Bien que les ténors de la province se vantent de cette infrastructure, des intervenants du comté de Prince se sont plaints de ne pouvoir accéder à ce réseau, sinon en acquittant les frais d'un branchement spécial qui s'élèvent à plusieurs milliers de dollars. En attendant, les coûts de connexion en région à des lignes à haut débit (T1) désavantagent les entreprises en regard de la concurrence, c'est-à-dire les entreprises installées à Charlottetown. C'est la règle du marché qui prévaut, faute d'une réglementation gouvernementale qui satisfasse aux aspirations des exploitants régionaux.

42. Données fournies par l'administration du Slemon Park, en date de mai 2001.

Au-delà de l'infrastructure, le comté de Prince semble bénéficier d'un bon accès aux services Internet. Du côté scolaire, les élèves des deux cycles du secondaire de la province utilisent davantage le Web pour en extraire de l'information (86 % au premier cycle, 100 % au deuxième cycle) que la moyenne nationale (respectivement 80 et 87 %) ⁴³. Les Centres d'accès communautaire sont déjà largement implantés partout dans la province. On dit que chaque citoyen trouve un tel centre à moins de 12 minutes de chez lui ⁴⁴. Le gouvernement considère avoir ainsi atteint le meilleur ratio au pays : un centre pour 2 500 habitants ⁴⁵. Ces centres jouent un rôle important en ce qui a trait à la diffusion de l'information et à l'accès aux services gouvernementaux en ligne mais, plus encore, ils favorisent l'acquisition de compétences en informatique chez une plus grande portion de la population. À l'heure des technologies de l'information, cette mission est cruciale du point de vue de la participation équitable des citoyens à la vie publique.

Qualification de la main-d'œuvre

L'Île-du-Prince-Édouard offre certes une main-d'œuvre disponible et fiable, comme s'en vante la province, mais il n'est pas certain que cette main-d'œuvre soit en plus compétente pour les emplois de l'économie du savoir. Nous avons noté plus haut la faible scolarisation des travailleurs de l'Île relativement à la moyenne nationale. La province doit rattraper un retard considérable en matière de formation de la main-d'œuvre, ce qui représente un défi d'envergure. De plus, une étude récente suggère que ses infrastructures d'éducation et de formation ne sont pas encore à la hauteur du défi ⁴⁶.

Plusieurs intervenants font toutefois valoir que les emplois qu'ils veulent attirer ne comporteront probablement pas une très haute technicité, même s'ils s'inscriront dans le secteur des technologies. C'est une stratégie valable à court terme mais risquée à plus long terme, car l'économie du savoir ne se limite pas aux industries de nature technologique. Les compétences fondées sur une formation plus poussée seront de plus en plus nécessaires dans les emplois « typiques » du secteur primaire, à savoir les métiers de pêcheur, d'agriculteur ou d'ouvrier-machiniste. L'univers du travail vers lequel notre société s'achemine sera de plus en plus friand de compétences technologiques et, partant, de diplômes.

Pour conclure au sujet de l'économie du savoir, soulignons un paradoxe qui a été soulevé par nos informateurs. Alors que l'expansion des technologies de l'information porte à croire à un rapprochement entre les acteurs économiques, il

43. Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, *Indicateurs de l'éducation au Canada*, tableau 3.31.

44. Watson, « History in the Making... », p. 12.

45. TechPEI, *Community Access Program* <www.techpei.com/index.php3?number=46367>, le 13 juin 2001.

46. National Research Council, *Lighting the Way...*, p. 21.

apparaît que ceux-ci ressentent plus que jamais la distance qui les sépare. Les intervenants du comté de Prince ont mentionné que les contacts directs restent tout aussi nécessaires aujourd'hui, non pas en dépit des liens virtuels qui s'établissent entre les gens d'affaires, mais justement en raison de ces liens virtuels. Les entrepreneurs de la nouvelle économie tissent une toile très large de relations d'affaires au moyen d'Internet, mais il semble que la traditionnelle poignée de main est toujours de mise pour couler les affaires dans le béton. Or, comme ils vivent en périphérie des réseaux de transport aérien, les entrepreneurs des régions doivent assumer des dépenses supplémentaires s'ils veulent conclure les affaires qu'ils ont amorcées par les nouveaux canaux de communication.

Économie saisonnière et diversification

Le caractère saisonnier de l'économie est frappant à l'Île-du-Prince-Édouard. Maurice Beaudin en brosse un tableau éloquent⁴⁷. Il observe que 26,0 % de la main-d'œuvre insulaire est occupée sur une base saisonnière, comparativement à 17,0 % dans les Maritimes et à 10,5 % au Canada. Dans le comté de Prince, cette proportion est de 33,0 %. Il est clair qu'il s'agit d'un phénomène structurel découlant de la dépendance de la province envers l'agriculture, les pêches et la transformation de leurs produits, secteurs auxquels il faut aussi ajouter le tourisme. Un intervenant économique nous a judicieusement rappelé que « l'économie de cette province étant axée sur les ressources, elle a besoin de travailleurs saisonniers, sinon elle ne pourrait fonctionner ».

Mais l'omniprésence des emplois saisonniers est telle que les autres secteurs économiques s'en ressentent. D'une part, l'utilisation intensive de la main-d'œuvre dans le secteur des ressources durant la haute saison prive les autres secteurs, le manufacturier et celui des services, par exemple, d'une main-d'œuvre disponible à longueur d'année. D'autre part, le ralentissement économique durant la basse saison nuit aux autres secteurs, tels les transports, la restauration, même le commerce de gros et de détail. Comme nous l'avons vu précédemment, même les services publics sont soumis aux fluctuations saisonnières. L'impact de l'économie saisonnière est important : taux de chômage élevé, pression à la baisse sur les revenus, faible propension aux investissements, etc.

Les acteurs économiques de la région entendent relever le défi de la forte saisonnalité des emplois en suscitant une diversification de l'économie. Compte tenu de la situation géographique stratégique de leur région, ils espèrent attirer des investisseurs des secteurs manufacturier et technologique. Grâce au pont de la Confédération, les manufacturiers peuvent accéder facilement au marché américain en transitant par le sud du Nouveau-Brunswick. Il est vrai que le transport routier vers les États-Unis est déjà bien balisé grâce aux exportations de

47. À défaut d'une définition standard établie par Statistique Canada, Beaudin entend par main-d'œuvre saisonnière « les travailleurs à temps plein mais n'ayant pas travaillé plus que la moitié de l'année ». Voir Beaudin (dir.), *La région économique de l'Île-du-Prince-Édouard*, p. 54-58.

pommes de terre. Soulignons en passant que c'est dans l'axe nord-sud, vers le marché américain, que s'orientent les expéditions de produits insulaires.

La situation géographique de l'Île dans cet axe nord-sud est effectivement un atout, mais il demeure que Prince ne semble pas avoir encore attiré une diversité d'investisseurs. Certes, le Slemon Park a suscité un essor du côté de l'aéronautique, mais ce n'est nullement en raison du nouveau pont. D'autre part, le transport routier semble pour l'instant servir principalement à l'exportation des denrées agricoles et des produits de la mer, ainsi qu'à l'approvisionnement du commerce de détail.

Les principaux défis auxquels font face les gens d'affaires de Prince sont de deux ordres. Premièrement, ils doivent diversifier les occasions d'affaires à partir de la base économique qui est en place, à savoir les ressources agricoles et marines, sans toutefois se prendre au piège d'un déséquilibre entre la production et la ressource. Les agents économiques semblent en être conscients et parlent tous de la valeur ajoutée. En outre, il y a lieu d'envisager de nouvelles avenues en vue d'offrir de nouveaux services ancrés dans les secteurs traditionnels, comme la construction de bateaux. Il existe quelques petits constructeurs de bateaux de pêche dans la région de Prince qui pourraient étendre leur marché vers l'extérieur dans le domaine des embarcations de plaisance ou autres. Leurs compétences traditionnelles pourraient ainsi être mises à profit sur de nouveaux marchés.

Le second défi découle du premier en ce sens que la diversification économique ne peut se limiter aux secteurs axés sur les ressources mais doit englober également les secteurs émergents. De ce point de vue aussi, les intervenants en développement économique semblent hisser leurs voiles pour prendre le vent des technologies, mais c'est davantage une brise sporadique qu'un vent du large qu'ils semblent capter. Cependant, il ne faut pas oublier la petite taille de cette région. Ainsi, comme nous l'ont suggéré à plusieurs reprises nos informateurs, les besoins en matière de nouveaux emplois ne sont pas énormes; deux, trois ou quatre nouvelles usines réparties sur le territoire de Prince entraîneraient un regain de vitalité considérable.

Développement du tourisme

Le tourisme peut apparaître comme une bouée de sauvetage pour les régions à l'économie précaire. C'est en partie vrai dans la région de Prince, même si les intervenants ne semblent pas croire qu'il s'agisse d'une panacée. Heureusement,

l'Île-du-Prince-Édouard est reconnue depuis longtemps comme une destination estivale de choix dans l'est du Canada. Ses plages, ses petites routes vallonnées et sa légendaire Anne des Pignons Verts attirent bon an mal an quantité de touristes⁴⁸.

L'ouverture du pont de la Confédération a suscité de grandes attentes en matière de flux touristique. Or les données disponibles indiquent que les résultats ne sont pas qu'encourageants⁴⁹. Le tableau 12 démontre que l'ouverture du pont en 1997 a effectivement eu un impact très positif pour l'ensemble de la province : le nombre de touristes ayant séjourné au moins un jour est passé de 788 000 en 1996 à 1,2 millions en 1997. Ce nombre a continué d'augmenter en 1998, mais a connu une légère baisse en 1999 et en 2000. Par contre, dans Prince⁵⁰, après une hausse significative de 179 000 à 250 000 entre 1996 et 1997, le nombre de visiteurs est pratiquement redescendu à la barre de 1995, soit à 155 000 visiteurs. Au sein de la région de Prince, la ville de Summerside s'est mieux tirée d'affaires, alors que la région Évangéline et celle de Kensington sont moins visitées aujourd'hui qu'il y a cinq ans. En fait, on constate que l'accroissement du nombre de touristes a surtout bénéficié à d'autres régions : Cavendish, Charlottetown, Kings-Est, New London, Kings-Sud et la côte sud.

Les données du tableau 12 rendent compte des touristes qui ont passé au moins une nuit dans la province et ne font pas état des visiteurs qui ont effectué un séjour plus court. Or des agents gouvernementaux nous ont indiqué que le pont de la Confédération avait aussi eu pour effet de permettre aux touristes de venir profiter des plages ou des terrains de golf de la province et de filer en fin de journée vers le Nouveau-Brunswick, probablement vers Moncton, pour y passer la nuit. Le pont a en effet donné davantage de liberté aux voyageurs, qui semblent moins planifier leurs visites et qui apparaissent plus sensibles aux images

48. À vrai dire, selon l'enquête de Prince Edward Island Tourism, *Economic Impact: Tourism 2000*, décembre 2000, depuis quatre ans, les trois principales activités auxquelles se livrent les visiteurs à l'île sont les fréquentations des plages, l'achat des produits d'artisanat et les excursions.

49. Les données du tableau 12 sont tirées du rapport annuel sur le tourisme de la province de l'Île-du-Prince-Édouard et sont basées sur des enquêtes par entrevue réalisées auprès d'un échantillon limité et faiblement contrôlé de visiteurs. Ces données sont peu fiables, mais elles font néanmoins ressortir les tendances sur plusieurs années.

50. Encore une fois, ces données, bien que précieuses, ne sont pas très fiables. La répartition des visiteurs par région a été faite en fonction de l'endroit où ils ont été hébergés. Mais comme la taille de la province est assez restreinte, on sait que durant la journée la plupart des touristes visitent d'autres régions que celle où ils passent la nuit.

Tableau 12
Nombre de touristes dans Prince, par région, 1995-2000

Région	1995		1996		1997		1998		1999		2000	
	Nombre de touristes (en milliers)	Durée moyenne du séjour (en jours)	Nombre de touristes (en milliers)	Durée moyenne du séjour (en jours)	Nombre de touristes (en milliers)	Durée moyenne du séjour (en jours)	Nombre de touristes (en milliers)	Durée moyenne du séjour (en jours)	Nombre de touristes (en milliers)	Durée moyenne du séjour (en jours)	Nombre de touristes (en milliers)	Durée moyenne du séjour (en jours)
Évangéline	13,7	-	14,8	-	23,8	-	22,8	-	12,8	7,0	5,4	5,2
Kensington	27,3	5,4	22,2	6,8	35,7	6,3	45,6	5,3	38,5	4,8	20,7	5,3
Summerside	75,2	4,4	111,2	3,9	130,8	4,4	114,1	4,4	99,3	4,6	92,4	4,2
Prince-Ouest	34,2	7,3	31,2	7,3	59,5	5,1	45,6	6,6	38,6	7,3	37,0	4,1
Total Prince	150,4	-	179,4	-	249,8	-	228,1	-	189,2	-	155,5	-
Total Î.P.É.	777,9	4,8	788,3	4,1	1 238,1	4,2	1 291,4	4,2	1 270,1	4,7	1 179,3	4,1
Prince/Î.P.É. (en %)	19,3	-	22,8	-	20,2	-	17,7	-	14,9	-	13,2	-

Source : Prince Edward Island Tourism, *Economic Impact: Tourism 2000*, décembre 2000.

publicitaires une fois sur place. De ce point de vue, la région de Prince se trouve désavantagée. Elle ne dispose pas des attractions touristiques les plus populaires de la province ni les mieux mises en marché. Elle est en fait située à l'extrémité ouest de l'Île alors que les destinations touristiques se trouvent à l'est. Les panneaux publicitaires à la sortie du pont n'attirent personne vers l'ouest. Pourtant, plusieurs projets d'infrastructure et attractions ont été mis en place pour combler ce « déficit ».

Ainsi, dès l'arrivée à l'Île, dans la région de Borden-Carleton, on a construit le Gateway Village, qui abrite le bureau d'information touristique provincial ainsi que de nombreux commerces. Pour ceux et celles qui se rendent à Summerside, les Waterfront Properties et le Harbourfront Jubilee Theatre constituent un attrait intéressant au cœur de la ville. Dans la région Évangéline, le Village de l'Acadie offre une expérience vivante de l'histoire et de la culture de la communauté acadienne. À West Point, l'ancien phare est devenu une auberge attrayante doublée d'un restaurant. Le Rodd Mill River Resort est un centre de villégiature de calibre international et possède le terrain de golf le plus réputé de la région. En écotourisme, la région propose de nombreuses activités, notamment des excursions dans le Sentier de la Confédération, qui traverse l'ensemble de la province.

Mais le véritable potentiel touristique réside sans doute dans la mise en valeur du patrimoine rural, avec son habitat et ses paysages. Actuellement, cette richesse est en quelque sorte escamotée par la route principale, qui traverse la région dans un « noman's land ». Il faudrait pouvoir offrir aux visiteurs une expérience rurale plus riche en impressions, les attirer vers les petites routes intérieures. Cette démarche supposerait toujours qu'on présente quelques attractions, mais elle mettrait l'accent sur la valorisation de l'environnement existant plutôt que de miser sur les sempiternels terrains de mini-golf et glissades d'eau. L'expérience rurale devrait capter l'attention des nombreux touristes qui se disent d'abord intéressés à faire des excursions.

En somme, Prince a la chance de faire partie d'une province dont la réputation touristique est bien établie, mais la malchance d'être en périphérie des attractions les plus courues. Toutefois, contrairement à plusieurs autres régions qui font l'objet de notre étude comparative, ce comté bénéficie d'un contexte plein d'opportunités. Il lui faut déterminer les créneaux qui lui seront les plus favorables, sans se borner à imiter ce qui se vend bien ailleurs. Enfin, rappelons que le tourisme reste une activité saisonnière qui vient s'ajouter aux autres industries saisonnières, sans contribuer de façon substantielle à l'activité économique hors saison.

Coordination des acteurs gouvernementaux et communautaires

Dans son étude de 1998, Maurice Beaudin soulevait le problème du trop grand nombre d'agences de développement dans le comté de Prince : « Dans l'ouest de l'île, écrivait-il, il y a seize organisations en plus de l'agence cadre, la Western Development Corporation; au moins huit autres dans la région Évangéline en plus de la Société de développement de la Baie acadienne[...]. Le problème est simple : lorsque tout le monde s'occupe de développement économique, personne ne s'en occupe vraiment⁵¹. »

Aujourd'hui, plusieurs acteurs du développement économique font le même constat : il y a un trop grand nombre d'intervenants et surtout, trop de doubléments de mandat. Ce problème semble plus ressenti du côté de Prince-Ouest, où la configuration a quelque peu changé depuis l'étude de Beaudin. En effet, l'ancienne Western Development Corporation (WDC), agence cadre du développement rural, a perdu le soutien du gouvernement, qui a été octroyé à une nouvelle agence, Resources West Inc. Celle-ci doit établir sa légitimité à l'échelle régionale devant l'échec de la WDC, qui ne semble d'ailleurs pas encore éteinte. Son existence doit apparaître justifiée aux yeux des multiples organismes institués dans les différents secteurs géographiques ainsi que dans les divers domaines d'intervention gouvernementale. Par exemple, la province intervient dans le développement communautaire, le développement rural et le développement des entreprises, l'APECA se consacre au développement des entreprises, Développement des ressources humaines intervient en matière de main-d'œuvre, pendant que les municipalités et les sous-régions ainsi que les différents secteurs de l'industrie (tourisme, agriculture, etc.) disposent aussi de structures pour défendre leurs intérêts en matière de développement économique. On peut considérer que ces structures traduisent un haut degré d'organisation et constituent un avantage, mais il en résulte aussi beaucoup de redondance et un risque d'épuisement des ressources humaines, dont une bonne part sont bénévoles. Tous les intervenants parlent de partenariat et de concertation pour poursuivre des objectifs communs, soit la création d'emplois et de richesses dans le comté de Prince, mais il n'en reste pas moins que chacun défend avant tout son propre mandat.

Le développement rural et communautaire s'inscrit maintenant dans la politique provinciale de développement économique⁵². Des agents de développement communautaire sont en poste dans trois communautés de Prince, soit à Summerside, à Wellington pour la clientèle francophone et à O'Leary, dans Prince-Ouest. Disposant de moyens somme toute limités, mais démontrant semble-t-il un leadership à tout crin, ces agents cherchent à mobiliser les communautés dans des projets de développement. Dans la région Évangéline, par

51. Beaudin (dir.), *La région économique de l'Île-du-Prince-Édouard*, p. 93.

52. Province of Prince Edward Island, *Bridging Tradition and Technology...*

exemple, l'agent a organisé en mai 2001 un forum regroupant les quelque 125 associations de la collectivité francophone pour définir les priorités stratégiques régionales en matière de développement. Les priorités qui y ont été établies sont la création d'emplois pour endiguer l'exode des jeunes et la diversification des attractions touristiques.

Du côté francophone, la multiplication des organismes cache en fait un nombre à peine plus grand d'intervenants individuels. La Société de développement de la Baie acadienne apparaît comme l'organisme de coordination et reçoit d'ailleurs un appui provincial. S'y ajoutent des intervenants issus des organismes et ministères provinciaux et d'autres provenant de Développement des ressources humaines Canada. Par ailleurs, le bénévolat est largement mis à profit dans la communauté acadienne. La région Évangéline est reconnue comme l'un des foyers les plus ardents du mouvement coopératif. On a jadis compté jusqu'à 20 coopératives dans cette région qui dénombre quelque 2 500 habitants⁵³. Constatant un lent déclin du mouvement coopératif, on craint aujourd'hui l'épuisement des bénévoles. La principale crainte en ce qui a trait au développement économique communautaire est d'ailleurs celle de pousser les bénévoles au bout de leurs forces.

Au premier abord, il est intéressant de constater que la communauté économique du comté de Prince fait preuve d'une forte densité organisationnelle ou, comme le proposait le sociologue Raymond Breton il y a plusieurs années, d'une forte complétude institutionnelle. Mais on est en droit de se demander si cette densité assure réellement une plus grande efficacité des actions visant le développement socioéconomique. Les intervenants que nous avons rencontrés nous ont laissé entendre que le grand nombre d'organismes impliqués dans la planification n'engendrait rien que la confusion au sujet des outils de développement. Nous ne sommes pas en mesure de suggérer autre chose qu'un examen plus approfondi de cette situation. Lorsque les gouvernements provinciaux et fédéraux successifs se penchent sur ce problème, ils ont tendance à mettre en œuvre des réformes qui, plutôt que d'éliminer les dédoublements, ajoutent de nouvelles strates organisationnelles à celles déjà perçues comme excédentaires.

53. George J. De Benedetti et Maurice Beaudin, « L'apport des communautés minoritaires à la santé économique de leur région », dans *Langues officielles et économie : communications présentées lors d'un colloque tenu le 5 mai 1995, sous les auspices du Programme d'appui aux langues officielles, Ministère du Patrimoine canadien, Ottawa, 1997*, p. 125-162.

CONCLUSION

Même s'il s'agit d'une île, la plus petite province de la Confédération canadienne ne semble pas coupée pour autant des marchés qui irriguent l'est du Canada. Nous avons constaté dans cette étude que la région de Prince fait pleinement partie des circuits commerciaux qui prédominent dans la région de l'Atlantique, à savoir l'axe nord-sud vers les États-Unis. Quel que soit le secteur industriel, les ressources que cette région exploite, transforme ou met en valeur empruntent le plus souvent le nouveau pont de la Confédération vers les marchés nord-américains. En somme, sa petitesse et son caractère insulaire ne constituent pas un obstacle insurmontable qui empêche la région d'accéder aux marchés.

L'agriculture et la pêche se révèlent les deux piliers de l'économie du comté de Prince ou, comme disent les Français, les deux mamelles de la région. La production et la transformation de la pomme de terre, ainsi que la capture et la transformation des produits de la mer, en particulier le homard, occupent une bonne partie de la population active de Prince. Parmi les régions à l'étude dans ce programme de recherche comparative, c'est le comté de Prince qui présente le plus important secteur primaire relativement à l'ensemble de ses emplois et, en revanche, le plus petit secteur tertiaire. Cette économie agraire et maritime jouit d'une bonne stabilité, mais elle n'est pas sans comporter certains risques.

Le profil de la population de Prince, en majorité rurale, se caractérise par une faible scolarisation et une faible diplômation universitaire, comme c'est typiquement le cas des populations rurales. Les jeunes trouvent de moins en moins de raison d'y rester et ont tendance à partir pour d'autres horizons. La population qui reste vieillit tranquillement, ce qui ne va pas rehausser le profil de la région en matière d'éducation. Au regard de la nouvelle économie, celle qui capitalise sur le savoir, ces caractéristiques n'augurent rien de bon.

Pourtant, l'économie de Prince présente les signes manifestes d'une diversification qui touche le secteur manufacturier tout en s'inscrivant dans l'économie du savoir. Le Slemon Park de Summerside a su transformer une situation de crise liée à la fermeture de la base militaire en une initiative de développement couronnée de succès. Aujourd'hui, le parc accueille des entreprises d'aéronautique et de technologies de l'information qui ouvrent la voie vers l'économie du savoir dans Prince. Le Slemon Park est aussi une preuve que les communautés qui se mobilisent peuvent, avec l'appui des pouvoirs publics, réussir à revitaliser une économie en déroute.

Mais l'histoire du Slemon Park nous rappelle aussi qu'une région périphérique reste une région périphérique. La vigueur avec laquelle le parc s'emploie à créer des emplois et à diversifier l'économie a aussi pour effet de drainer les meilleures ressources humaines de la région vers son centre urbain. Au

fond, le comté de Prince illustre le phénomène de l'exode en cascade, qui fait passer les éléments les plus dynamiques des régions les plus éloignées vers les agglomérations et ainsi de suite jusqu'aux métropoles mondiales. Sachant à quel bout de la cascade se situe Prince, il importe que les pouvoirs publics envisagent d'adopter des mesures soutenues afin d'endiguer cette tendance.

PERSONNES CONSULTÉES

M^{me} Giselle Bernard, agente de développement rural
et de la jeunesse – Fonds d'appui
Société de développement de la Baie acadienne
Wellington

M. Marcel Bernard, agent de développement acadien
Développement communautaire et de la main-d'œuvre
Ministère du Développement
Wellington

M^{me} Louise Comeau, directrice générale
Société de développement de la Baie acadienne
Wellington

M. Shawn Gallant, directeur
CIFTA
Société de développement de la Baie acadienne
Wellington

M. Scott Harper, agent d'affaires
Agence de promotion économique du Canada atlantique
Charlottetown

M. Brian W. Keefe, agent de développement
Business Expansion Division
PEI Business Development
Summerside

M. Robert Maddix, coordonnateur du Fonds d'appui
Société de développement de la Baie acadienne
Wellington

M. Darrin Mitchell, directeur général
Resources West Inc.
Bloomfield

M. Stephen Reaman, agent de développement
Business Expansion Division
PEI Business Development
O'Leary

M^{me} Brandy Foley, agente de développement économique
Resources West Inc.
Bloomfield

M. Stanley MacDonald, vice-président du conseil
Resources West Inc.
Bloomfield

M. Brian Howard, directeur des finances et administration
Slemon Park Corporation
Summerside

M^{me} Norma MacNeill, directrice
West Prince Ventures Ltd.
Alberton

M. Alfred Arsenault, directeur général
Évangéline Credit Union
Wellington